



N°41 Juin 2018

Marmoutier



Heilige Maria bitt für uns

Se Regina caelorum Domina anaelor

MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08
Télécopie : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
www.cc-marmoutier-sommerau.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

12, rue du Zornhoff
67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-saverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20, rue de l'École
67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr
Mardi et jeudi : 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 17h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h
Responsable : M^{me} Véronique BILGER

CIP POINT D'ORGUE

50, rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37, Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION

MÉDICO-SOCIALE
39, rue de Dettwiller
67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Suppression de la permanence de Marmoutier.

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1, rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
Une seule adresse depuis le 6 juin 2017 :
Centre des Finances Publique de Saverne
11, rue Sainte Marie BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h
Possibilité de réception sur rendez-vous
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) : sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgfip.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Le samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. : 03 88 19 29 19
Télécopie : 03 88 81 18 91

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 38
Directrice : M^{me} Audrey SCHUSTER

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice : M^{me} Christelle MORGENTHALER

ÉCOLE MATERNELLE

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

20, rue des Ecoles - Marmoutier

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4, chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 02 21 80

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

M. le Pasteur Claude CULLMANN
Presbytère protestant
48, rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> POMPIERS : 18

> MÉDECINS DE GARDE : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie (salle B) le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 17h
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) – 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises) : accessibles 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs .
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Martin OSTER : Permanences en mairie en salle B tous les jeudis à partir de 14h.
Sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08)

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Quand nous jetons un regard à travers notre monde, les « affaires » de notre univers semblent immuables : les guerres larvées, les attentats continuent, notamment sur le continent africain, au Moyen-Orient, avec leurs lots dramatiques de morts, de blessé(e)s, de déplacé(e)s et de familles meurtries. Israël se sent assiégé par des Etats qui veulent son anéantissement, malgré des renversements d’alliances dans la région. La COP21 semble loin, la température continue d’augmenter, « sans soucis » pour l’avenir. Aux Etats-Unis, le lobby des armes vaut plus que des milliers de morts notamment des lycéen(ne)s. Sans notre vieille Europe, l’amalgame du nationalisme et du populisme monte dans tous nos pays, avec le risque de faire implorer l’Europe.

Cette belle idée qui nous a épargné depuis trois générations : la guerre, les peuples ont la mémoire courte et ne se souviennent plus des drames absolus que furent les deux dernières guerres mondiales avec les dizaines de millions de morts et blessés, des destructions, des pertes incommensurables pour l’humanité, alors que c’est le fascisme et le nationalisme qui en furent la cause, voulons-nous à nouveau revivre cela, en pire. Chacun à sa part de responsabilité, nous, les élu(e)s et surtout l’Europe qui doit rester un espoir fécond et être une protection pour nos peuples.

Nous aussi nous avons nos lots de batailles à mener. Ainsi le projet d’installation des « Couvoirs de l’Est », sur notre ban près de Schwenheim, a provoqué des levées de boucliers, j’ai été mis en cause cinq fois par des articles de presse. En fait il s’agit d’une d’exploitation, comme il en existe déjà trois autours de Schwenheim. Cette filière représente près de mille emplois dans le Bas-Rhin, nous importons 50% de nos poulets et il faut regarder du côté de la Bretagne, les entreprises Gad et Doux ont supprimés beaucoup d’emplois. D’autres projets économiques sur notre territoire sont sur la sellette, le sauvetage de la SNTM, entreprise doyenne de Marmoutier, la concrétisation de la prolongation de notre zone industrielle/zone commerciale en arrêt depuis trois ans et demi. Malgré toutes les difficultés et les chausse-trappes, nous sommes extrêmement attentifs et nous essayons de trouver des solutions.

Notre communauté enseignante et les parents d’élèves ont fait le choix de revenir à la semaine de quatre jours. Pour nous, l’école a toujours été une priorité dans nos choix. Sous la Troisième République, les enfants fréquentaient l’école 30 heures par semaine, contre 24 heures aujourd’hui et cela pendant 233 jours contre 145 jours actuellement, 35% du temps étant consacré au français. Alors comment s’étonner des conséquences, notamment du mauvais classement de notre enseignement et du mauvais classement de nos élèves au niveau international (classement PISA, etc...), et la baisse continue, avec à la clé 150 000 élèves qui sortent chaque année de notre système éducatif sans formation, un CAP obligatoire devrait être le minimum pour un billet de sortie.

Nous nous inscrivons dans la démarche « Zéro Phyto », c’est une obligation, les pesticides et les désherbants sont totalement proscrits. Nous avons commandé une balayeuse dédiée et performante. Cela ne suffit pas, il faut que nos concitoyens suivent la même voie. Nos projets immédiats, c’est de faire classer une partie de notre ban en Espace Naturel Sensible (le dossier est à votre disposition en mairie) et de continuer la reconquête urbaine, notamment au niveau de nos legs historiques notamment les bâtiments conventuels, nous ne pouvons pas continuer indéfiniment à construire autour des communes et vider les centres.

Je souhaite à toutes et tous un bel été, et de la réussite scolaire pour nos jeunes.

Jean-Claude WEIL

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2017

En prévision de la révision des statuts communautaires et du retour aux communes au 1^{er} janvier 2018 des compétences bibliothèque, écoles, secrétariat, voirie, le conseil municipal :

- DÉCIDE la création de la régie de recettes de la bibliothèque municipale aux conditions inchangées,
- DÉCIDE de ne pas participer au service commun de secrétariat créé par délibération du conseil communautaire,
- CRÉE les emplois correspondant aux services transférés dans le domaine du secrétariat, de la bibliothèque et des écoles
- ACCEPTE le reversement d'un fonds de concours de 128 149.17€€ la communauté de communes au titre de travaux d'illumination et d'éclairage public rue du couvent.

Le conseil municipal adopte également le règlement intérieur des salles communales ainsi que la nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 pour les locations ponctuelles (les locations hebdomadaires faisant l'objet d'une tarification particulière) :

Désignation de la salle	Association interne	Maurimonastérien	Association ou privé externes
Salle polyvalente			
Salle + SAS (30p. max)	50€	100€	250€
Salle + SAS + cuisine	80€	150€	300€
Caution : 1000€€- assurance			
Salle communale	50€	100€	150€
Caution : 500€€- assurance			
Salle multifonctions			
Foyer + cuisine	150€	200€	300€
Foyer + cuisine + salle	250€	350€	500€
Salle	70€	150€	350€
Caution : 1500€€- assurance			
Gratuité	1 fois par an		

Outre la prise en charge du coût de la location de la salle, les utilisateurs s'engagent à rembourser les frais correspondant aux consommations énergétiques après relevé des compteurs avant et après la réservation.

Il est aussi décidé le versement des subventions suivantes :

Associations sportives	Subventions 2017
F.C.M (football)	1 863€€
C.S.E. (tennis de table)	1 190€€
SG 06 (gym'form + tennis)	1 240€
M.S.W. (handball)	3 506€€
BOXING CLUB (boxe)	1 021€€
GYM MARMOUTIER (gym)	1 401€
TOTAL	10 221€€

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2018

- Le conseil municipal adopte les tarifs 2018 de location hebdomadaire des salles par les associations, en appliquant un tarif de 1€/h pour les associations locales et 7€/h aux associations extérieures ;

- Décide également le principe de subvention suivant pour les années à venir :

- renouvellement de la convention triennale d'objectifs avec l'association Le Bonheur est dans le Pré ;
- renouvellement des critères de subvention aux associations locales :

Associations sportives :

Nouvel encadrant diplômé	Nouvel encadrant non diplômé	Jeunes licenciés	Rayonnement	Titres ou diplômes
120€€	95€€	11€€jeune	100€€manif	200€€

Associations culturelles :

Nouvel encadrant diplômé	Nouvel encadrant non diplômé	Rayonnement	Titres ou diplômes
120€€	95€€	100€€manif	200€

- Subventions scolaires :

Le conseil municipal décide de limiter les subventions pour voyage scolaire à ceux organisés à l'échelon des écoles maternelle et primaire et du collège.

- Décisions portant sur points d'ordre communautaire :
 - Adhésion aux conventions de prestation « Paie » et à l'usage d'une plateforme informatique commune ;
 - Accord du conseil municipal au principe de distinction entre attributions de compensation de fonctionnement et d'investissement ; au total, suite à l'application de la fiscalité professionnelle unique afférente à la fusion avec la CC de la Région de Saverne en 2017 et au retour de compétences à l'échelon communal au 1^{er} janvier 2018, l'attribution de compensation revenant à la commune se ventile comme suit :

AC fiscalité professionnelle communale 2017	Part retour de compétences au 01/01/2018	Part investissement voirie	Part investissement scolaire	TOTAL
594 347€€	373 617€€	192 095€	108 864€€	1 268 923€€

SÉANCE DU 28 MARS 2018

La séance est consacrée aux questions suivantes :

- Subventions scolaires (collège Léonard de Vinci – UNSS – Maths sans Frontières) :
 - subvention de 1 295€ pour le séjour sportif dans les Alpes des classes de 5^{ème} du 8 au 13 juin 2018
 - subvention de 351€€ aux latinistes au titre d'un séjour à Paris du 30 mai au 1^{er} juin 2018
 - subvention de 200€€ l'UNSS
 - subvention de 200€ à « Maths sans Frontières » qui organise chaque année un concours de mathématiques auquel participe le collège
 - soutien au Comité d'Entente pour le Mémorial des Opérations Extérieures (C.E.M.O.E. 67) à l'initiative d'un projet d'édification d'un Mémorial dédié aux Bas-Rhinois morts pour la France en opération extérieure depuis 1963 ; la contribution communale s'élève à 200€.
- Création d'emplois :
 - reconduction de deux postes d'agents saisonniers permettant d'offrir un job d'été aux jeunes maurimonastériens ayant atteint leur majorité ;
 - création d'un emploi contractuel de paysagiste à temps complet d'un an à compter du 1^{er} juin 2018.

- Intercommunalité :
 - approbation des nouveaux statuts communautaires ;
 - approbation de l'adhésion de la commune de Kleingoeft au SIVOS «Les Jardins de l'Abbaye» à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
 - approbation de la proposition de nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018 et du retour de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et des nouveaux horaires de 8h10 à 11h40 et de 13h30 à 16 h (horaires APC à 17 heures).

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

La séance est consacrée aux questions budgétaires :

- Adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2017 qui fait apparaître les résultats suivants (budget principal) :

Section de fonctionnement

	Prévision	Réalisation
Dépenses	1 838 788,78€ €	1 102 111,57€ €
Recettes	1 838 788,78€ €	1 528 253,07€ €
EXÉDENT		426 141,50€ €

Section d'investissement

	Prévision	Réalisation
Dépenses	2 554 294,62€ €	2 142 184,80€ €
Recettes	2 554 294,62€ €	2 046 461,04€ €
Déficit		95 723,76€
RÉSULTAT		330 417,74€ €

- Adoption du budget principal de l'exercice 2018 :

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
2 406 562,78€ €	2 406 562,78€ €
(dont résultat de fonctionnement reporté c/002) : 523 414,78€	

Investissement

Dépenses	Recettes
1 397 545,78€ €	1 719 016,28€
dont :	

- restes à réaliser BP 2017

Dépenses	Recettes
21 998€ €	2 000€ €
- solde d'exécution reporté c/001 : 303 472,50€ €	
Affectation du résultat c/1068 : 323 470,50€ €	

TOTAL BUDGET

Dépenses	Recettes
4 127 579,06€ €	4 127 579,06€ €
L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par le retour de compétences exercées les années précédentes à l'échelon intercommunal (secrétariat, bibliothèque, écoles, voirie).	

- En investissement, les principaux projets portent sur les opérations suivantes :

- extension du cimetière,
- poursuite du chantier de restauration du Mur Blanc,
- poursuite du chantier d'aménagement 3 rue des Romains,
- travaux de sécurisation par la démolition du bâtiment 7 /9 rue du Plan,
- équipement des services techniques dans le cadre de la démarche Zéro Phyto, notamment l'achat d'une balayeuse de voirie,
- la rénovation de l'éclairage public rue du Général Leclerc,
- équipement de la salle multifonctions du Schlossgarten,
- travaux de restauration de la chapelle Saint-Denis,
- travaux de voirie rue du Moulin, accès Air et Vie, réparations des accotements rue de Saverne et des abords du collège, réparations rue Neuve et rue de Lattre de Tassigny.

- Fixation des taux des contributions directes 2018 :

Le conseil municipal a décidé une augmentation des taxes communales corrélée à la baisse progressive des taux intercommunaux.

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	2.93	3.74
Taxe foncière (bâti)	7.36	9.38
Taxe foncière (non bâti)	42.57	54.28

ESPACES SANS TABAC

Le label « Espace sans tabac » a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac. Ce label s'inscrit dans une continuité de santé publique. En effet, en initiant ce projet, la Ligue contre le cancer invite les pouvoirs publics à prendre conscience de la place du tabac dans notre société et de pousser à la dénormalisation du tabac, rétablissant ainsi la possibilité d'évoluer dans un espace et une ville sans tabac pour la protection de la santé de tous.

L'action « Espace sans tabac » a pour première intention la protection de jeunes générations.

Ces espaces contribuent à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- préserver l'environnement (aires de jeux, squares, abords des écoles...), des mégots de cigarettes polluants et incendiaires
- rompre le lien entretenu par l'industrie entre les loisirs et le

tabac.

L'objectif du comité est de convaincre la population du bien-fondé de l'action de la Ligue et de devenir un partenaire privilégié des communes.

Grâce au dévouement de son président M. Schneider, les espaces labélisés sans tabac se sont considérablement multipliés dans le Bas-Rhin, ce qui montre une prise de conscience générale et notamment des instances locales. En effet, à ce jour, 280 communes ont signé la convention de partenariat permettant la création de plus de 650 espaces labélisés sans tabac depuis le début de l'opération en mai 2014.

Concernant Marmoutier, la municipalité qui a signé cette convention dédie trois sites en tant qu'espaces sans tabac : il s'agit **du site du Schlossgarten** en raison du pôle scolaire, **du square Albert Kahn** de par sa situation de petit espace vert au cœur du bourg et **du plateau de la gare**, site sportif et de promenade avec son arborétum et équipements pour les enfants.

Ligue Nationale Contre le Cancer : www.ligue-cancer.net

NAISSANCES**FROESCH Elyas**

né le 14 novembre 2017 à Saverne

DEVECI Lina

née le 19 novembre 2017 à Saverne

DASSIMY Nohé

né le 21 novembre 2017 à Saverne

CANO GIRARD Lylou Colette Sylviane

née le 08 décembre 2017 à Saverne

EDEL Faustine Eloïse Solveig

née le 22 décembre 2017 à Saverne

STORCK Livia

née le 01 mars 2018 à Schiltigheim

BUCHY Lisa Sofia

née le 02 mars 2018 à Strasbourg

SIEGLER Timéo Bernard Jean

né le 02 mars 2018 à Saverne

NGAWALA Enzo

né le 18 mars 2018 à Saverne

DEVULDER GODDARS Malone Serge Stéphane Lionel Alexis

né le 23 mars 2018 à Saverne

FUHRMANN Klara Laetitia Marie

née le 27 mars 2018 à Saverne

ACKER Edouard Bernard

né le 02 avril 2018 à Saverne

ABATE Mélina

née le 03 avril 2018 à Saverne

RUCH Nolan Fernand René

né le 07 avril 2018 à Saverne

TERRIER Adèle Béatrice

née le 09 avril 2018 à Schiltigheim

BOUAZA Youcef

né le 04 mai 2018 à Saverne

NAHARAT Safwane

né le 06 mai 2018 à Saverne

REGEL Lucas

né le 11 mai 2018 à Saverne

BONELLE Léonore

née le 13 mai 2018 à Saverne

HERBIN Lucie Delphine Leïssane

née le 18 mai 2018 à Saverne

KHEMILA Amine

né le 22 mai 2018 à Saverne

KHEMILA Amir

né le 22 mai 2018 à Saverne

MARIAGES**TRABELSI Sabrina et BENSALAH Tarik**

mariés le 24 mars 2018

STEINER Samantha et THIERCEAULT Albano

mariés le 07 avril 2018

FISCHER Corinne Aurélie et MESSMER Maxime Séraphin Armand

mariés le 28 avril 2018

LOSIWICZ Sandrine Caroline Corinne et BRUCKER François Didier

mariés le 26 mai 2018

DÉCÈS**SAURON veuve BROCKERS Andrée Louise Josette**

décédée le 10 novembre à Strasbourg à 91 ans

FUX Jean-Claude Henri

décédé le 26 novembre 2017 à Haguenau à 71 ans

OMS Grégory Jean-François

décédé le 15 décembre 2017 à Marmoutier à 33 ans

TODESSCHINI Chantal Thérèse

décédée le 11 janvier 2018 à Marmoutier à 61 ans

KNIERIEMEN divorcée SCHLIFFER Ruth Elisabeth

décédée le 24 janvier 2018 à Saverne à 89 ans

BUCHHOLTZ épouse MORGENTHALER Jeannine Madeleine

décédée le 30 janvier 2018 à Marmoutier à 82 ans

WENGER Gabrielle Lucie

décédée le 06 février 2018 à Saverne à 77 ans

DIRR Marie-Antoinette

décédée le 15 février 2018 à Marmoutier à 97 ans

HAFFNER épouse LEHMANN Anne Léonie

décédée le 16 février 2018 à Thal-Marmoutier à 96 ans

KRAEMER Alphonse

décédé le 27 février 2018 à Saverne à 86 ans

UHRING veuve SIMON Marie-Thérèse

décédée le 01 mars 2018 à Marmoutier à 91 ans

LIENHERR veuve DIETRICH Marie-Paule

décédée le 06 avril 2018 à Willgotheim à 89 ans

MEYER Jacques Gérard Charles

décédé le 16 avril 2018 à Saverne à 66 ans

BRENNER veuve GOETZ Andrée Richarde

décédée le 22 avril 2018 à La Petite Pierre à 94 ans

KELLER Jacques Charles

décédé le 19 mai 2018 à Schirmeck à 58 ans

LERCH Léon

décédé le 24 mai 2018 à Saverne à 91 ans

95^{ÈME} ANNIVERSAIRE**STAUB veuve ROLLING Jacqueline**

née le 02 mai 1923

90^{ÈME} ANNIVERSAIRE**LERCH Elise**

née le 30 janvier 1928

WALCK épouse UHRING Madeleine

née le 18 mars 1928

JAEG Léon

né le 29 mars 1928

JAEG veuve DOSSMANN Marie-Madeleine

née le 20 mai 1928

LAGUERRE Ginette

née le 04 juin 1928

NOCE DE DIAMANT**BERNHARDT Jean-Jacques et DOSSMANN Caroline**

mariés le 03 mai 1958

SCHMITT Gérard et SCHAEFFER Lucienne

mariés le 23 mai 1958

NOCE D'OR**KUCZER Daniel et SCHMIDELIN Jacqueline**

mariés le 29 décembre 1967

KALCK René et BUCHHOLTZ Yolande

mariés le 09 février 1968

MESSANG Bernard et BRUCKER Marie-Louise

mariés le 13 avril 1968



SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

S'adresser en mairie, aux horaires d'ouverture.

Missions de ce service public :

- Police de proximité
- Gestion des conflits de voisinage
- Insalubrité
- Respect des arrêtés municipaux
- Tranquillité publique
- Prévention de la délinquance
- Stationnement
- Ban

PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire (hors titres de séjour) se feront uniquement par internet. Les téléprocédures sont accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurités (ANTS) :

<http://ants.gouv.fr/>

Des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers sont installés en préfecture de Strasbourg et dans chacune des sous-préfectures (Haguenau-Wissembourg, Molsheim, Saverne et Sélestat).

PLAN DE VILLE

Un plan de ville de Marmoutier sera prochainement disponible en mairie et dans certains commerces.

AGENDA DES ANIMATIONS À MARMOUTIER

À consulter sur www.cc-marmoutier-sommerau.eu dans la rubrique « Animations » de la page consacrée à Marmoutier.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fête ses 20 ans : de nombreuses surprises, animations, expositions, concerts et contes vous attendent !

Rendez-vous sur le blog pour retrouver toutes les animations :

bibliothequemarmoutier.blogspot.com

FESTIVAL DE MUSIQUE VOIX ET ROUTE ROMANE

L'édition 2018 du festival de musique médiévale « Voix et Route Romane » proposera un concert à l'abbatiale le vendredi 7 septembre à 20h30.

Infos et réservations : <http://voix-romane.com>

DON DU SANG

« Je donne mon sang, je sauve des vies ».

Don du sang à la nouvelle salle du Schlossgarten de 17h à 21h :

- mardi 14 août
- mercredi 7 novembre

Organisé par l'Amicale de Don du Sang de Marmoutier.

Renseignements : 03 88 70 43 45

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Lundi : 10h-12h et 13h-18h

Mardi au vendredi : 13h-18h

Samedi : 9h-18h

Pour plus d'informations sur les dates de collectes, notamment en cas de modification des roulements pour jour férié, nous vous invitons à consulter le site du SMICTOM :

www.smictomdesaverne.fr

PNEUS USAGÉS

La réglementation interdit de jeter les pneus en pleine nature, ou de les brûler.

Les pneus VL ou deux-roues des particuliers sont acceptés **gratuitement** dans les déchèteries fixes à raison de 4 pneus maximum par dépôt. Seuls les pneus sur jante ou pneus sales ne répondant pas aux critères de la charte sont facturés 5€ par pneu. Les quantités déposées doivent être compatibles avec une utilisation ménagère.

Les pneus des professionnels ne sont pas acceptés.

PROPRETÉ CIMETIÈRE

Trois points déchets ont été aménagés au sein du cimetière. Ils se composent d'un bac pour les déchets organiques (les fleurs et plantes fanées, la terre et les feuilles mortes) et d'un bac pour les ordures ménagères où seront jetés les déchets non valorisables (fleurs et plantes artificielles, films et pots en plastique, mousse, rubans, ainsi que les pots en terre).

TONDEUSE ET FEUX DE JARDIN

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes :

- samedi entre 12h et 14h
- les dimanches et jours fériés toute la journée.

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets, y compris les déchets de jardin, est interdit **sous peine d'amende**.



PROPRETÉ CANINE



La Commune a mis en place 4 combinés dévidoirs de sacs et poubelles, afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

Vous les trouverez :

- à proximité du Schlossgarten
- rue du Sindelsberg (devant la Gendarmerie)
- rue de la Source
- square Albert Kahn.

D'autres combinés seront prochainement mis en place.

La mairie distribue gratuitement des sacs sur demande, destinés à recueillir les déjections canines.

Un grand merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac attitude » !

Changement de salle

Le Boxing Club Marmoutier a pris possession de la salle d'entraînement attenante au nouveau complexe sportif multifonctions, situé 5 chemin du Schlossgarten. C'est avec grand plaisir que l'équipe dirigeante a procédé à la migration mais tout de même avec une certaine nostalgie de quitter la salle de l'ancienne gare, gardienne des souvenirs des 18 années d'existence du club.



Les murs changent mais l'enthousiasme et la convivialité subsistent au sein du club grâce au pilier Ibrahima Diop, fondateur du club, éducateur diplômé d'Etat, qui assure bénévolement les entraînements de nos licenciés les lundis, mercredis et vendredis de 19h à 20h30. Pour les jeunes de 6 à 12 ans, le vendredi de 18 à 19h.

Les résultats de début de saison sont prometteurs avec 4 titres aux championnats départementaux de Boxe éducative (Debacker Clara en junior -51kg, Atanowski Michelle en junior -64kg, Martin Loïc en benjamin -54kg, Kefi Nassim en cadet -51kg) et un vice-champion (Christen Vincent en minime -57kg).

La pratique de la boxe anglaise s'adresse aux garçons et aux filles sous trois formes : La Boxe Educative Assaut, à partir de 6 ans, où les compétitions se font sous forme d'assaut et non de combat ; La Boxe Amateur, à partir de 16 ans ; La Boxe Loisir, hors compétition, permet aux adultes de pratiquer un sport de combat dans la bonne humeur, sans intention de faire mal tout en appliquant les techniques et la gestuelle de la boxe anglaise, dans le respect des règles et de l'adversaire. Elle permet d'évacuer stress et tensions, tout en gagnant du muscle et de la force physique.



Renseignements et inscriptions à la salle d'entraînement, 5 chemin du Schlossgarten, aux heures d'entraînement ou en téléphonant au 06 88 59 06 69. Jean Debray, Président

CERCLE SAINT ÉTIENNE

Cette saison, l'objectif de l'équipe 1 est de se maintenir en Régionale 1. En première phase, c'est chose faite et de fort belle manière puisque l'équipe 1 termine sur le podium de R1, en espérant réitérer cette belle performance en seconde phase. En R3, l'équipe 2 a quant à elle décroché la montée vers la R2 en finissant première de sa poule. En seconde phase, l'objectif est de se maintenir en R2, la division la plus haute jamais connue par cette équipe.

Cette année, le CSE Marmoutier innove et vous donne rendez-vous pour la première édition de son Oktoberfest le samedi 27 octobre 2018 !

Pour suivre l'actualité du club :
Facebook : CSE Marmoutier Tennis de Table



Tennis - Gym'Form - Gym'Douce - Volley



Quelques-uns des membres de la GYM adultes du lundi matin avec leur monitrice Carine (gilet rouge sombre).

Quelques jeunes tennismen récompensés, avec leurs trois moniteurs derrière à droite (Michaël, Vivien et Nicolas).



TENNIS (loisir et compétition) :

3 courts en gazon synthétique (2 couverts et 1 extérieur)
 Tarifs (lumière et licence comprises) : jeunes = 90€, adultes = 190€, couples = 330€, familles = 400€€€

Ecole de Tennis Jeunes (5 à 17 ans) : + 60€ par an pour 1h hebdomadaire.

Tournoi interne en juin, Tournoi Open en novembre et championnats d'hiver et d'été qui vous permettront de vous mesurer à d'autres partenaires. Sans oublier notre traditionnelle et conviviale fête de fin de saison !
 Renseignements au 03 88 70 84 22 ou au 06 17 98 07 73 (Gérard)

GYM'FORM (gymnastique d'entretien) :

- le lundi, de 8h45 à 9h45 à la salle communale,
- le mercredi, de 19h30 à 20h30 à la salle multifonctions.

GYM'DOUCE (étirements, relaxation,...) :

- le lundi de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45 à la salle communale.

Ces séances vous permettront, en musique, sous la direction de Carine (animatrice diplômée) de retrouver la forme ou de la conserver. Renseignements au 06 18 62 10 45

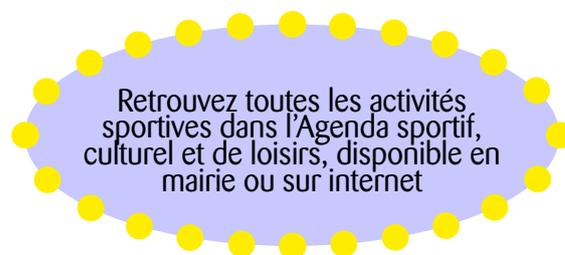
Les tarifs pour la Gym'Form et la Gym'Douce sont de : 110€/an pour une séance hebdomadaire, 150€ pour deux séances, 170€ pour 3.

Inscriptions et paiements sur place.

VOLLEY-BALL (loisir) :

Vous pouvez rejoindre le groupe existant le mercredi à partir de 20h30 à la salle polyvalente (adulte 20€/an, jeune 10€/an).

Contactez André au 03 88 71 40 38



Retrouvez toutes les activités sportives dans l'Agenda sportif, culturel et de loisirs, disponible en mairie ou sur internet



LE SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »

Un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) est un établissement public de coopération intercommunale visant en la gestion du fonctionnement des écoles. Avant le 1^{er} janvier 2018, la compétence scolaire relevait de la communauté des communes du Pays de Saverne et c'est cette dernière qui assurait le fonctionnement du site scolaire de Marmoutier. À la suite de la modification de ses statuts, la compétence scolaire est revenue à chaque commune, charge à elle de se regrouper pour gérer leurs écoles. Les communes de Lochwiller, Marmoutier, Reutenbourg et Schwenheim se sont ainsi unies pour créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire : le SIVOS (la commune de Kleingoeft s'y rattachera à la rentrée 2018). C'est ce dernier qui, à présent, exerce à la place des communes concernées l'ensemble des compétences scolaires et notamment :

- Études, projets, constructions, aménagement, entretien et gestion des bâtiments et équipements scolaires ;
- Organisation, gestion et fonctionnement des écoles existantes ;
- Rapport avec l'Éducation nationale et autres partenaires publics et privés.

Les recettes du SIVOS, quant à elles, sont principalement constituées des contributions des communes en fonction du nombre d'élèves et d'habitants de chacune.

Coordonnées :

SIVOS « Les Jardins de l'Abbaye »
Mairie de Marmoutier
5, place du Gal de Gaulle - 67440 MARMOUTIER
sivos.jardins.abbaye@gmail.com
tél direct : 03 88 03 23 37

Heures d'ouverture du secrétariat :

(Mme Philomène BERGER)
lundi : 13h-17h
mardi : 8h30-12h
jeudi : 13h-17h
vendredi : 8h30-11h

Les délégués :

LOCHWILLER

MARMOUTIER

REUTENBOURG

SCHWENHEIM

titulaires

EBERSOHL Danièle

GOETZ Yves

DANGELSER Aimé

MEYER Valérie

RAUNER Valérie

GEORGER Frédéric

HUSSER Cédric

OELSCHLAEGER Gabriel

CAPINHA José

suppléants

KALCK Christophe

RONVAUX Alain

MONNERIE Sébastien

WEIL Jean-Claude

SCHWALLER Claude

MUCKENSTURM Stéphane

VAUT Patrick

LERCH Joseph

HEID Thierry

Chaque commune a désigné des délégués pour siéger au sein du comité syndical, instance délibérante du SIVOS. Ils ont élu parmi eux un président, M. Aimé DANGELSER, et un vice président, M. Gabriel OELSCHLAEGER.



INTERVENTION DES POMPIERS À L'ÉCOLE



Le Capitaine Cédric FAESSEL et son équipe ont mis en scène une manœuvre le vendredi 13 avril 2018 au matin au cycle 3 à l'école de Marmoutier, sous la direction de Mme Christelle MORGENTHALER.

Cet exercice a permis de tester la réactivité et l'évacuation des lieux très rapidement et dans les conditions de sécurité.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Marmoutier vous convie à ses deux événements du mois de septembre :

Venez danser le **samedi 1^{er} septembre** à l'occasion du Messti dans la nouvelle salle multifonctions, animée par un DJ.

Le **23 septembre**, ce seront les 130 ans du Corps des Sapeurs-Pompiers de Marmoutier qui seront célébrés à la caserne. Une journée portes-ouvertes avec animations et restauration sur place vous sera proposée. Venez nombreux !

Une journée avec les correspondants Allemands

« Mardi le 20 mars, nos correspondants allemands de l'école d'Obersasbach sont venus à Marmoutier pour une première rencontre.

On a fait un jeu de reconnaissance en classe : on avait 5 indices maximum à lire pour que nos correspondants allemands essayent de retrouver leurs correspondants français ».

Jérémy et Quentin



« On a lu des informations (nom de nos parents, animaux domestiques, loisirs...) que nous avons mis dans les premières lettres que nous leurs avons déjà envoyées depuis la rentrée ».

Sofia et Matthew

« Puis nous sommes allés au CIP « Point d'Orgue » pour une visite guidée d'Organum XXI.

Nous avons appris plein de choses pendant la visite. Après, nous avons eu un petit carnet de jeux à faire dans tout le CIP.



« Benjamin, mon correspondant, est gentil, cool mais pas bavard » *Mathéo*

« La correspondante était mignonne et la journée était géniale » *Célia*

Nous avons pu nous promener du rez-de-chaussée au 2ème étage pour faire les jeux avec notre correspondant allemand. Nous nous sommes beaucoup amusés.

Puis nous sommes allés manger chez nous avec le correspondant ».

Thelma et Malena



« À 13h30 nous sommes retournés à l'école pour faire des jeux de société que nous avons ramenés. Nous nous sommes bien amusés. Certains correspondants voulaient faire le bricolage proposé : un poussin. Pour le faire, il fallait d'abord faire un pompon jaune puis découper les ailes, les pattes et le bec. Nous avons collé le tout au pistolet à colle. Nous avons ensuite rajouté des yeux qui bougent. Puis, nous avons fait un chant : « Hallo, wie geht es dir? ». Ensuite ils sont partis, nous étions un peu tristes ».

Clara et Charlotte

« La journée était superbe, la correspondante est très gentille » *Beyza*

« La journée était trop cool, mais je ne voulais pas que la correspondante parte ! »

Maïssane





Le collège Léonard de Vinci de Marmoutier remplit sa mission d'Etablissement Public Local d'Enseignement et s'inscrit dans la vie du territoire.

En mai 1979, Marmoutier est la première commune à être dotée d'un Collège d'Enseignement Secondaire (CES) construit par l'État, collège qui s'installera sur le terrain actuel en 1983. Restructuré en 2005 par le Conseil général du Bas-Rhin, collectivité de rattachement, pour une capacité d'accueil de 400 élèves, il rassemble, à toutes les rentrées scolaires, les enfants de 18 villages du secteur (dont, depuis peu, les enfants de Schwenheim et Reinhardsmunster) et des élèves bénéficiaires de dérogations. Le public accueilli est socialement identique à la répartition sociale de la population scolaire départementale, ce qui fait du collège un établissement semi-rural mixte non élitiste brassant des élèves aux origines sociales - et de plus en plus culturelles - diverses. L'établissement fonctionne essentiellement grâce à la dotation du Conseil départemental 67, à quelques crédits d'État. Il bénéficie du travail et de l'investissement d'agents territoriaux départementaux et d'agents de l'État dont une trentaine d'enseignants.

Les « pionniers » qui ont marqué la vie du collège et l'histoire locale sont parti(e)s peu à peu à la retraite et voient leur travail repris par de jeunes collègues aussi dynamiques et investis que leurs illustres aîné(e)s. Il est à noter cependant qu'actuellement 35% des enseignants sont remplaçants ou contractuels.

En cette année scolaire 2017-2018, 403 élèves de 11 à 15 ans fréquentent le collège, ce qui valide l'existence d'un établissement secondaire sur le territoire et prouve son attractivité. Attractivité d'autant plus forte que les résultats scolaires (98% de réussite au Diplôme National du Brevet, tous les élèves de 3^{ème} affectés fin juin) et le climat serein engendré par un cadre éducatif assumé sont reconnus et appréciés des usagers et des partenaires qui contribuent à leur niveau à cette réussite et bonne ambiance de travail :

- soutien des élus locaux de la communauté de communes et des communes du territoire et soutien inconditionnel de la mairie de Marmoutier, commune-siège
- travail de sécurisation en lien avec la gendarmerie, la police rurale et municipale, le SDIS
- engagement des parents d'élèves (75% des parents participent aux élections de leurs délégués au Conseil d'Administration). L'Association des Parents du Vinci qui fédère depuis huit ans les bonnes volontés, impulse, anime, gère ou soutient de nombreuses actions et activités (concert des lycéens, boum des collégiens, forum des métiers, vente de fromages pour aider au financement des activités scolaires, information des familles, médiation, accompagnement de sorties...)
- liens partenariaux avec les structures, associations ou sections culturelles, de loisirs et sportives, locales (le Bonheur est dans

le Pré, le Souvenir Français, la Maison de l'Emploi et de la Formation...)

- liens inter-degrés avec les enseignants des écoles du secteur dans le cadre du cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème}) et du Conseil Ecole Collège

- accueil de nombreux intervenants de prévention en appui des actions menées par la conseillère d'orientation, l'infirmière et le médecin scolaire en lien avec l'assistante sociale de secteur (UTAMS Saverne).

Ce bilan positif est bien sûr lié à l'investissement au quotidien des enseignants et de l'équipe administrative et vie scolaire et à la persévérance des élèves dans leurs parcours scolaires et éducatifs. Quel plaisir de voir s'épanouir les élèves dans la gestion du poulailler, dans une création chorégraphique, lors du concert des collégiens, à l'occasion des sorties et voyages scolaires (Angleterre, Alpes), dans des concours (Big challenge et Maths sans frontières), lors du forum des métiers, lors de présentations des métiers agricoles ou de sensibilisations à l'égalité femmes/hommes, lors des commémorations mémorielles locales ou à Verdun, lors des activités sportives et au sein des associations (UNSS, foyer-coopératif)...mais surtout au quotidien penchés sur leur ouvrage.

À l'heure de l'élaboration d'un nouveau Projet d'Etablissement, il est important de savourer le travail accompli et de pointer ce qui fonde la réussite scolaire pour tous : un cadre éducatif ferme, un engagement de tous les acteurs, chacun à sa place et dans son domaine, une volonté d'ouverture (penser local et agir global !) et l'affirmation que le travail et la rigueur sont toujours récompensés et à défaut procurent les satisfactions propres à donner du sens à sa vie.

Puissent les valeurs mises en avant au collège Léonard de Vinci perdurer et permettre à nos élèves, à chaque élève, à vos enfants, à tous les enfants, par le savoir et la culture, l'engagement et la solidarité, l'esprit critique et l'humour, de devenir des citoyens respectables, instruits et engagés quelles que soient leurs aptitudes et compétences.

Puissent les valeurs républicaines inscrites au fronton de l'établissement « Liberté, Égalité, Fraternité » inspirer les jeunes générations et ainsi les préserver de tout totalitarisme et asservissement.

Je suis fier d'avoir participé à cette aventure éducative à la direction de ce collège et au sein d'un territoire aux richesses naturelles, culturelles et humaines insoupçonnées. Neuf ans qui m'ont permis de surmonter découragement et apathie et prouver grâce à vous qu'il est encore possible d'espérer.

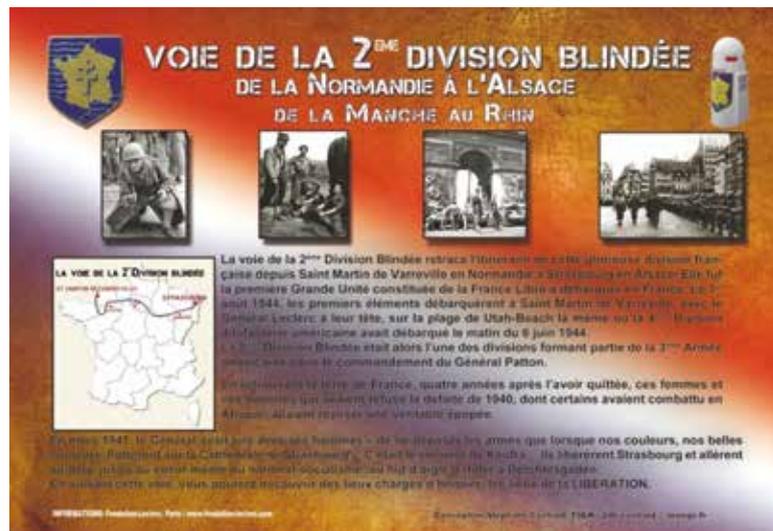
Soyez en tous et toutes, chacune et chacun, sincèrement remercié(e)s.

Didier BOSSARD
Principal du collège de Marmoutier



Après avoir tenu sa Réunion Annuelle (A.G.) le 9 mars dernier, le comité du S.F. de Marmoutier a dévoilé le premier panneau dit « générique », apposé sur le mur de la salle polyvalente, près du collège Léonard de Vinci et tout près de la borne du Serment de Koufra.

Bien qu'en congés, quelques collégiens ont participé à ce moment fort. Merci à Enzo, Florentin, Johan et Killian, qui pour deux d'entre eux et pour l'heure adhérent (gratuitement jusqu'à leur majorité) au comité du S.F. de Marmoutier. Le président félicite ces quatre collégiens et leur remet la casquette du S.F. Les jeunes gens ont ensuite pris part au cérémonial du dépôt de gerbe au pied de la borne.



Ci-contre, l'illustration retraçant l'histoire de l'implantation de ces panneaux. Tous nos remerciements à la commune de Marmoutier qui a fait encadrer et fixer ce panneau.

Histoire : c'est Madame LEBARBENCHON, maire de St-Martin-de-Varreville, qui a concrétisé ce projet d'implanter des bornes qui montrent les routes empruntées par la 2e Division Blindée pour chasser l'occupant, mettant ainsi en exergue le devoir de mémoire de chaque descendant des anciens de la 2e DB.

« Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier Niessen, le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906. L'association est placée sous la haut patronage du Président de la République. »

Comme tous les ans à la Toussaint, les comités du S.F. organisent une quête nationale dont les bénéfices sont utilisés à l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, à l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces Hommes et ces Femmes morts aux champs d'honneur.



C'est ainsi que le comité de Marmoutier sera présent à la sortie de la messe à l'abbatiale le 28 octobre et au cimetière toute la journée le 1^{er} novembre 2018. Les bénévoles du comité du S.F. de Marmoutier vous offriront « un café/gâteau » au cimetière pour vous remercier de votre générosité.

Année du centenaire de la fin des conflits 14/18, ce 11 novembre prochain sera célébré avec encore plus de ferveur. Le monument aux Morts sera certainement le lieu où vous tous, en grand nombre, viendrez commémorer cet évènement et vous recueillir à la mémoire de tous les Disparus de ces conflits mondiaux.

J.-L. Muller, Président du comité du S.F. de Marmoutier

N.B.: si vous possédez une ou deux photos relatives au passage de la 2e DB à Marmoutier lors de la libération de notre ville, ces clichés pourraient figurer sur le deuxième panneau dit « spécifique » (en cours de réalisation) retraçant les faits réels de cet évènement. Merci d'avance !



Adieu le conteneur, Vive l'école!

Notre séjour du mois de février fut l'occasion de concrétiser notre projet, à savoir la construction de la « Case des Petits » dans le village de M'Balakhate.

Nous nous investissons depuis maintenant trois ans dans ce village de brousse situé à une cinquantaine de km de M'Bour, et plus particulièrement dans l'école qui accueille quelques 400 enfants, où les conditions sont difficiles : une moyenne de 60 élèves par classe, ni eau, ni électricité. Les enfants travaillent à côté pour aider les parents, les garçons gardent les troupeaux pendant leur temps libre et les filles vont embaucher à la ville voisine durant les grandes vacances pour faire le ménage ou la lessive, l'argent gagné est utilisé pour acheter les fournitures scolaires ou quelques vêtements.

L'école est maintenant remise à neuf : toits, carrelage et peinture ! Les conditions de travail des enseignants et des élèves sont largement améliorées et une nouvelle dynamique est née dans ce village.



Il restait encore la classe des Petits qui se trouvait dans un vieux conteneur rouillé et qui ne fonctionnait plus depuis la rentrée d'octobre car la rouille avait creusé des trous dans le sol où des serpents avaient fait leur nid.

Il avait été décidé, conjointement avec l'équipe enseignante, des plans du nouveau bâtiment et de son emplacement.



Les travaux ont commencé à notre arrivée au mois de février et tout a été terminé à notre départ et ce, pour un montant de 5 780€. Ils ont duré 5 semaines, l'entrepreneur a mis les bouchées doubles et les maçons ont même travaillé le dimanche !

Tout est terminé et les enfants vont pouvoir reprendre le chemin de l'école.

Ce projet a pu se concrétiser grâce, entre autres, aux actions que nous avons menées l'année passée. Notre marche solidaire du mois de septembre s'est déroulée sous un beau soleil et les marcheurs ont pu déguster un délicieux repas sénégalais. L'ensemble vocal « La clé des chants » a donné au mois de décembre un magnifique concert de Noël dans notre magnifique abbayale de Marmoutier dont le plateau était destiné à la construction de l'école.

Un grand MERCI à tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année de près ou de loin et sans qui rien ne serait possible.



Le 25 mars 2018 a eu lieu le premier marché de Pâques - Printemps organisé par l'association Communes sans Frontières. Plus de trente exposants sont venus présenter leurs produits sur ce marché. Pour une première, ce fut une expérience positive, pour les artisans et les visiteurs qui ont pu se divertir avec le jeu des maisons, de Jeannot le lapin pour les grands, et la venue du lapin de Pâques « Pain d'épices » pour les plus petits.

Les fonds récoltés par la petite restauration seront destinés à financer la rencontre « Un Monde d'Amis » qui aura lieu en 2019 à Marmoutier sur le thème des traditions et des frontières.

Une première édition concluante qui ne pourra être que reconduite l'année prochaine.



Un Schieweschlawe pour chasser l'hiver

Appelée aussi carnaval des paysans, la coutume du Schieweschlawe, lancement de disques, est une fête solaire païenne qui a lieu à l'équinoxe de printemps.

Un grand feu est allumé dans la montagne. À la tombée de la nuit, les villageois montent dans la clairière du Schiewebarri. Au bout d'une baguette flexible de châtaignier, est fixé un petit disque de bois de hêtre percé d'un trou central. Le disque est plongé dans les braises du bûcher et n'est retiré que lorsque les bords amincis commencent à brûler. Le lanceur se dirige vers une pierre plate inclinée en direction de la vallée, décrit plusieurs moulinets en l'air, puis frappe le disque sur le tremplin. La rondelle de bois se détache et décrit une trajectoire lumineuse dans le ciel nocturne. Le disque symbolisant le soleil, ce rite devait chasser le froid de l'hiver et favoriser le réveil de la nature. Chaque lanceur formulait des vœux de prospérité pour la saison à venir.

L'association Maurirock a été sollicitée pour l'organisation et la participation par l'équipe d'Air et Vie, et pour faire connaître cette tradition alsacienne. Maurirock a accepté ce challenge.



Autour de l'œuf...

Pâques arrive pour le bonheur des plus petits, c'est la fête que les enfants attendent avec impatience ! Pour annoncer le printemps.

Un atelier était proposé aux enfants afin qu'ils puissent personnaliser leurs œufs de Pâques de nombreuses façons. Utilisez des articles d'artisanat courants comme des crayons marqueurs, des brillants et des peintures. Nous souhaitons mettre en avant la teinture naturelle, betterave rouge, pelures d'oignons, choux rouge pour finir nous avons frotté les œufs de Pâques avec un peu d'huile végétale pour obtenir un effet satiné supplémentaire. Pour finir l'après-midi, un goûter a été partagé.



Chasse aux œufs

C'est une centaine d'enfants qui ont pris part à la chasse aux œufs de Pâques, qui se déroulait à l'arboretum. Sur le carré vert et en bordure, plusieurs œufs avaient été placés par les membres de l'association, ce qui rendait impatients les chasseurs juvéniles. Pain d'Epices, la mascotte de l'association, a déambulé avec son panier pleins de friandises et en avant la distribution! Et comme chaque année rires et souvenirs étaient de la partie.



REPAIR CAFÉ

Le 10 mars dernier a eu lieu un « Repair café » à Marmoutier.

En voici le bilan :

- * Total des objets traités : 167,4 kg
- * Requérants : 54 objets traités, 52 personnes, dont 15 personnes de Marmoutier
- * 27 objets ont retrouvé une seconde vie, soit 58,600 kg dont 19,8 kg d'objets pour affûtage
- * 10 objets ont été analysés en apportant une solution pour une

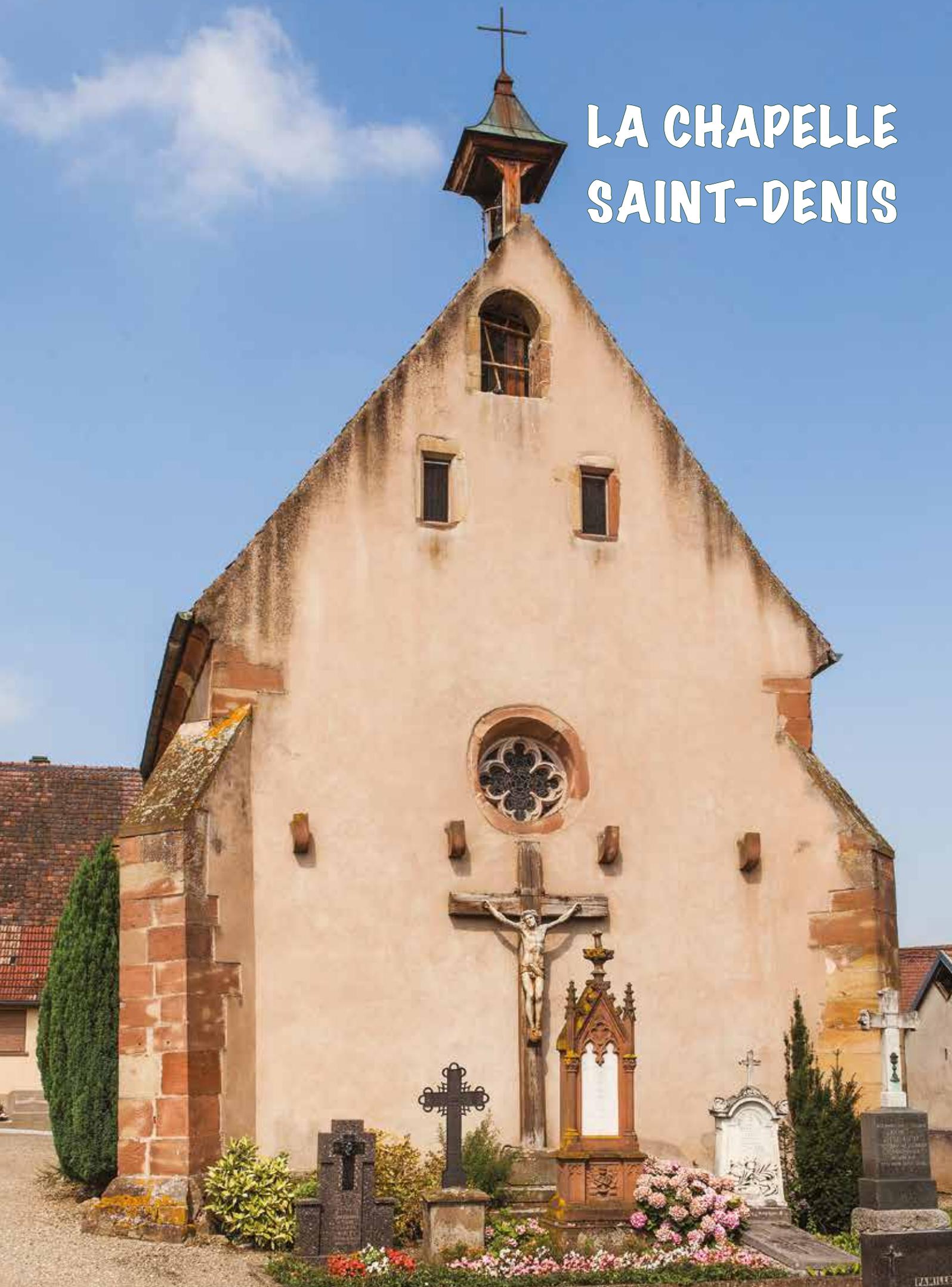
réparation future, soit 42,5 kg

* 17 objets n'ont pu être réparés, soit 66,300 kg.

C'est une bonne fréquentation pour ce Repair café, avec toujours autant de monde pour l'affûtage d'outils et de couteaux.

Carine Oberlé
Secrétaire du Repair café du Pays de Saverne

LA CHAPELLE SAINT-DENIS



SEPT LIEUX DE CULTE À MARMOUTIER

Pour répondre au regain de spiritualité qui se manifesta vers la fin du X^e siècle, l'abbé Oswald fit construire, vers 970, une nouvelle église pouvant accueillir la foule de pèlerins qui ne cessait d'augmenter. Le monastère ayant pris de l'importance, il s'entoura de nombreuses chapelles, et au début du second millénaire on comptait six sanctuaires à Marmoutier en plus de l'abbatiale :

- Une chapelle dédiée à saint Céleste, citée sans précision sur son emplacement, probablement près de la source des saints Céleste et Auteur.
- Une chapelle dédiée à Saint-Laurent (consacrée par le cardinal Theodewin en 1141), dans l'enceinte de l'ancien cloître.
- Une chapelle dédiée à sainte Catherine est mentionnée en 1291 près du chevet de l'abbatiale.
- La léproserie de Marmoutier, située au nord-ouest de la ville, au pied du Sindelsberg, possédait une chapelle construite vers 1330 et consacrée à sainte Catherine et à saint Nicolas.

Il ne reste aucun vestige de ces quatre sanctuaires, mais deux autres, au sud du faubourg, le long de la route allant vers Singrist, laissèrent plus de traces dans l'histoire locale : celle de la communauté villageoise qui exploitait les terres et les forêts de la riche abbaye bénédictine :

- L'ancienne église paroissiale.
- La chapelle Saint-Denis.

Avant de se pencher sur la chapelle Saint-Denis du cimetière, il est indispensable d'évoquer l'ancienne église paroissiale.

L'ANCIENNE ÉGLISE PAROISSIALE

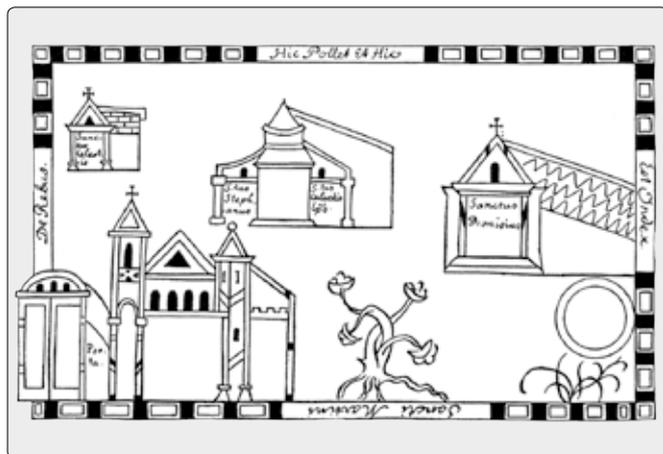
L'origine de l'église paroissiale, appelée *Oberkirche*, est imprécise. Bien que mentionnée dès le IX^e siècle sur un document à l'origine incertaine, il est plus prudent de la situer à la fin du X^e siècle. Elle était construite dans l'angle sud-est de l'actuel cimetière et possédait un droit d'immunité comme l'enclos abbatial. Ce sanctuaire, dédié à saint Étienne et à saint Céleste, servait à la célébration du culte de la communauté laïque établie autour du couvent. Il relevait du monastère et la plupart de ses curés étaient des moines bénédictins. Il est probable que l'abbatiale lui légua quelques objets ou mobiliers du culte lors de ses multiples travaux, mais l'entretien de son sanctuaire restait à la charge de la communauté, démunie de toutes ressources. La paroisse ne profita pas des largesses du couvent, bien au contraire ! Vers 1220, en proie à de sérieux déboires financiers, il s'appropriera même tous les revenus de la paroisse. Au fil du temps le bâtiment se dégrada, nécessitant d'importants travaux de

consolidation. À la fin du XVIII^e siècle son état de vétusté ne permit plus d'y accéder. Faute de moyens pour effectuer les indispensables travaux, le maire demanda, le 15 février 1791, l'autorisation de faire célébrer le culte paroissial dans l'église abbatiale fermée depuis la révolution. La réponse tarda à venir et, bravant les interdits, de nombreux offices se tenaient tout de même dans l'abbatiale. De violentes hostilités éclatèrent alors entre le curé révolutionnaire Braun et Florent Ziegelmeyer, le prieur du couvent, destitué mais resté sur place, ce qui déplut aux autorités. Selon un document d'archives, le matin du 25 décembre 1791, lors la célébration de la troisième grand-messe de Noël dans le sanctuaire officiellement fermé, le maire voulut poser des scellés sur l'orgue Silbermann (remonté dans le transept). Celui-ci «*avait été joué la veille lors de la messe de minuit*» et alimenté un conflit entre deux organistes, celui du clergé et celui des révolutionnaires. Finalement la Direction Départementale autorisa la célébration des offices paroissiaux dans le sanctuaire de l'ancien couvent le 16 avril 1792... et expulsa le prieur Ziegelmeyer le 24 novembre de la même année.

Mais l'abbatiale avait aussi besoin de réparations et le 27 germinal de l'an XI (17 avril 1803) le conseil municipal sollicita à nouveau du gouvernement l'autorisation de vendre l'église paroissiale et «*d'employer le prix qui en proviendra aux réparations de l'église de la ci-devant abbaye*». Un décret impérial du 9 messidor de l'an XIII (28 juin 1805) autorisa cette opération et l'abbatiale Saint-Martin devint l'église paroissiale Saint-Étienne. L'ancienne église paroissiale sera démolie. Tout ce qui avait de la valeur fut vendu aux enchères, sauf les objets du culte, conservés dans la paroisse. À part quelques rapports de délibérations du conseil municipal et son signalement sur un plan des années 1760 (ci-dessous), il ne reste aucune autre trace de ce sanctuaire.



LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Le centre de la charte de l'abbé Celse (de 1128, d'après une copie datant du IX^e siècle) mentionne quatre sanctuaires à Marmoutier (ci-dessus) : l'abbatiale Saint-Martin en bas à gauche, la chapelle Saint-Céleste en haut à gauche, l'église paroissiale Saint-Étienne et Saint-Céleste au centre, et la chapelle Saint-Denis, *Sanctus Dionisius*, à droite. À première vue elle ne se distingue pas par son originalité et n'a rien de particulier. Préservée lors de la révolte paysanne et de la guerre de trente ans, elle traversa les siècles sans grands dommages. Quelle était sa fonction initiale ? Fut-elle le premier sanctuaire des habitants de *Mauri-monastérium* ? Est-elle antérieure à l'église paroissiale distante d'une cinquantaine de mètres, avec laquelle elle cohabita jusque vers 1805 ? Mais la première question qu'on peut se poser est relative au choix de son nom. Comment se fait-il qu'une chapelle située en plein territoire alaman soit dédiée à un saint du pays franc, voisin et ennemi, et de surcroît évêque de Paris ?

LA NEF ROMANE

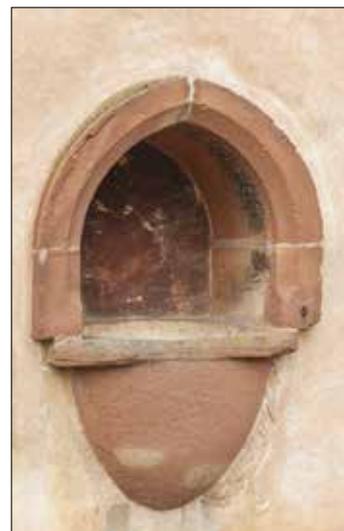
Érigée au XII^e siècle, probablement sur des bases du IX^e siècle, la nef fit l'objet de multiples aménagements ultérieurs. La date de 1697, gravée sur une voûte de fenêtre, témoigne de percements ou de modifications des baies.



La porte d'entrée occidentale maçonnée à une certaine période fut à nouveau ouverte et remise en fonction vers 1920. Son linteau sur-dimensionné (ci-dessous), probablement incorporé au XIII^e siècle, pourrait expliquer la faible hauteur de la porte. On y lit une formule de bénédiction : VOS DE MONTE SION / BENEDICTA VERUS AARON / EFFECTV VOTI DE VOBIS GR-A XPI / SIT PAX INTRANTI PAX SIT / SIMVL HINC REME ANTI.



Près de la porte d'entrée on remarque deux bénitiers : l'un, probablement l'original, est encastré dans le mur (à droite) et l'autre, posé sur un socle, viendrait de l'église paroissiale socle. Trois corbeaux surmontent deux arcades en plein cintre, vestiges d'anciennes ouvertures percées dans le côté sud. Ils recevaient la poutre faîtière du toit d'une petite construction latérale, les historiens pensent à un ossuaire.





Les restes d'un ancien calvaire et d'une pierre tombale de 1665 furent scellés scellée dans le mur sud (ci-dessus). A l'intérieur, très peu d'éléments décoratifs ornent la nef : quatre statues et un crucifix (ci-dessus). Un tableau rappelle les noms des vingt-neuf enfants de

Marmoutier victimes de la première guerre mondiale. Sur un second, «*Les soldats de la paroisse de la paroisse de Marmoutier échappés aux dangers de la guerre*» rendent un hommage d'amour et de reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus.





© DRAC Grand-Est, Pôle des patrimoines, ICO 283 A003/001.

LE CHŒUR GOTHIQUE

Bien qu'élevé vers 1225, le chœur est un habile mélange de deux styles : le roman à sa fin et le gothique né en France peu de temps auparavant. Ses murs extérieurs sont encore maintenus par de puissants contreforts et non par des arcs boutants. La face orientale porte quatre corbeaux. Ils soutenaient un auvent abritant une peinture murale représentant Jésus au Mont des Oliviers, scène encore bien visible sur une photo prise en 1911 (ci-dessus).

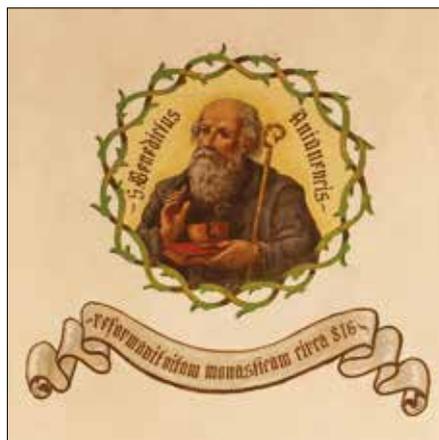
La voûte du chœur, en six parties serait, d'après les historiens, l'une des plus anciennes de ce type

en Alsace. Ses ogives retombent sur des colonnes surmontées de consoles de style roman tardif, ou sur des chapiteaux à crochets (ci-dessous).



Vers 1922 le recteur Téléphore Biehler, curé de Marmoutier, fait réaménager le chœur. Le crépi du soubassement sera recouvert de draperies peintes, coiffées d'une frise. Les ébrasements et entourages des fenêtres ainsi que les écoinçons des voûtes reçurent des décors floraux. Au plafond on représenta les portraits de saints ayant influencé la vie de l'abbaye. Tous ses ornements disparurent lors d'une en peinture dans les années 1970, seuls les médaillons des six personnages restèrent en place :

- Étienne, le patron de la paroisse de Marmoutier, avec les pierres de sa lapidation et la palme de martyr.
- Léobard, fondateur du couvent, reconnaissable à la tonsure frontale des moines colombaniens.
- Maur, abbé de 724 à 761, second fondateur du monastère et qui lui donna son nom : *Mauri-monastérium*.
- Pirmin, évêque missionnaire qui aurait allégé la règle de saint Colomban à Marmoutier.
- Benoît d'Aniane, conseiller de Charlemagne et abbé de Marmoutier en 814 - 815.
- Léon IX, pape de 1049 à 1054, avec la tiare pontificale et la fêrule crucifère triple. Il est honoré pour avoir offert le prieuré de Saint-Quirin à l'abbaye.



L'AUTEL DU CÔTÉ EST

Une tradition locale prétend que ce retable vient de l'ancienne église paroissiale de Marmoutier. À la destruction de celle-ci, on le déplaça dans la chapelle où il fut encastré dans le maître-autel. Ci-contre à droite une photo prise avant les travaux des années 1920. On y reconnaît l'ancien maître-autel à son emplacement initial avec le retable incorporé dans le haut de sa partie centrale. De part et d'autre de l'arc triomphal dépassent les autels latéraux.

C'est pour mettre en valeur cet héritage exceptionnel que le recteur Biehler entreprit les travaux en 1922. Il commença par déplacer l'ancien maître-autel du XVIII^e siècle au fond de la chapelle et confia le retable à Théophile Klem pour une rénovation.

Le sculpteur colmarien y ajouta une prédelle et l'entoura de pinacles néo-gothiques. À son retour de l'atelier, l'ensemble trouva sa place définitive sur un autel en grès construit à cet effet au milieu du chœur.

Le retable, une sorte de petite armoire, repose sur sa prédelle décorée de deux anges tenant un médaillon. Au centre trône une belle statue de la Vierge à l'enfant rayonnante. Les portes ouvertes représentent sainte Catherine d'Alexandrie avec la roue de son supplice et sainte Barbe tenant une palme de martyr et la tour de sa séquestration. Ces deux saintes sont souvent associées, particulièrement à Marmoutier où elles occupent la place d'honneur au milieu des boiseries du chœur de l'abbatiale. Des décors de branchages entrelacés, identiques à ceux



présente des similitudes avec les armes des seigneurs de Rappoltstein (Ribeaupierre). Cette famille, une des plus titrées et des plus illustres de la noblesse alsacienne, possédait la charge d'avoué de l'abbaye de Marmoutier et un des leurs repose au pied de l'autel de la chapelle. Cet emblème n'ayant pas de justification dans la scène de l'annonciation, il est probable que, selon un usage de l'époque, le commanditaire du retable demanda à l'artiste d'y incorporer ses armes. Mais les fiers et puissants Rappoltstein auraient-ils toléré qu'un autre blason figure à côté du leur ? Le mystère reste entier !

LIEU DE PÈLERINAGE

La statue de la Vierge à l'enfant au centre du retable attirait déjà les pèlerins des environs lorsqu'elle se trouvait encore dans l'ancienne église paroissiale. Les fidèles y déposaient des balais de branches noires pour obtenir la guérison de leurs affections cutanées. Cette tradition perdura au transfert du retable dans la chapelle. Saint Denis faisait également l'objet d'une grande vénération. Sa statue reposait sur la console fixée au-dessus de l'arc triomphal, en face de l'autel. Restaurée récemment, elle est conservée au presbytère en attendant de retrouver son emplacement original.

de la partie centrale, s'étendaient sur le haut des volets, mais ils disparurent lors d'une restauration en 1980. Les portes fermées, montrent la scène de l'annonciation avec l'ange Gabriel à droite. L'Esprit-Saint est représenté sous la forme d'une blanche colombe envoyée pour sanctifier le sein de la Vierge Marie et la féconder divinement. Dans le haut du tableau, Dieu le Père, derrière une fenêtre, observe la scène (à droite).

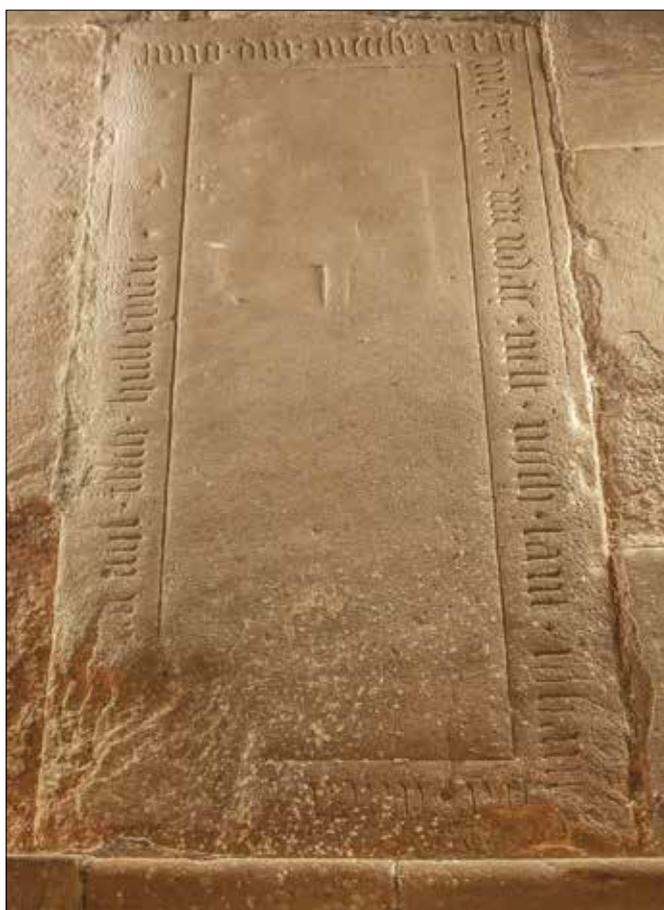
Dans cette œuvre on retrouve tous les ingrédients qui ont fait la richesse de l'art pictural dans la vallée rhénane à la fin du Moyen-Âge. Martin Schöngauer y trouva son inspiration et l'ensemble de son œuvre en est imprégné. Le retable de la chapelle Saint-Denis n'est pas signé par le maître alsacien, mais les spécialistes y voient une très forte influence.

Comment la paroisse, à l'époque sans ressources, aurait-elle pu acquérir une si belle pièce, exceptionnelle et de grande valeur ? Selon toute vraisemblance il viendrait de l'abbaye qui le lui aurait cédé après une de ses transformations. Était-il sur l'autel que l'abbé Frédéric Schwarz fit remplacer en 1614 ? Un détail fait penser à une origine en lien avec l'abbatiale. En effet, dans l'angle supérieur du volet gauche fermé, un outil ressemblant à un grugeoir de vitrier n'est pas identifié, mais l'autre



LES PIERRES TOMBALES

Au pied des marches de l'autel, une pierre tombale partiellement endommagée, porte un blason et une épitaphe gothique dans une bande périphérique. On peut y déchiffrer quelques mots «ANNO DOMINI MCCCLXXXII MOR UFF MENDAC NEST NOCH SANT JOHANS DAC STARB - - - NA UND ELICH HUSFROWE». À première vue la date gravée serait 1392, mais des surcharges «orthographiques» de l'époque ne permettent pas de la retenir formellement. Interprétation de l'épitaphe «*En l'année du Seigneur (date ?) le lundi après la Saint-Jean décéda - - - épouse (Eheliche Hausfrau)*» L'angle inférieur de la pierre portait le nom de la défunte, mais un martelage probablement vindicatif empêche son identification (ci-dessous).



Sur une autre pierre on déchiffre des bribes d'une épitaphe « - - - RAPPOLLSTEINISCHER AMPTMAN + ANNO DOMINI 165(?) ». Ici repose un dignitaire de la seigneurie des Ribeaupierre décédé dans les années 1650, il exerçait la fonction de bailli, *Amtmann*.

La troisième dalle funéraire, rend hommage à Florent Ziegelmeyer, dernier prieur de l'abbaye puis curé de la paroisse en 1791 et de 1800 à 1809. Le grès très usé ne permet qu'une lecture partielle de l'inscription : «FLORENTI... PRIOR D... UND ... DER GEM ... GESTOR...». Interprétation de l'épitaphe : «*Florentius Ziegelmeyer, Prior des Klosters, und Pfarrer der Gemeinde (Maurismünster), gestorben den 21. Januar 1809*» - (*Florent Ziegelmeyer, prieur du monastère et curé de la commune de Marmoutier décédé le 21 janvier 1809*).

Le comte Louis de Fresnay, directeur des Postes à Strasbourg, hérita du *Hoft* (rue de l'Hôpital) par sa femme Anne Euphrasine de Müntz ; il s'y installa en 1760 et mènera une existence de petit seigneur local. Au décès de son épouse il fit réaliser le cénotaphe ci-dessous en sa mémoire «*En souvenir de sa noble et bonne Anne Euphrosine De Müntz, son époux François-Louis de Fresnay posa cette pierre. Elle est décédée en l'année du Seigneur 1767, alors qu'elle n'avait pas encore 30 ans. Qu'elle repose en paix*».



Textes et photos : Jean-Paul Lerch

Sources documentaires :

- Himly (François-Jacques) et Will (Robert), *Les édifices religieux en Alsace à l'époque pré-romane*, Revue d'Alsace, 1954.
- *Les pèlerinages ruraux du Kochersberg et du Pays de Marmoutier*, SHASE n° 155, 1991.
- Bornert (René), *Les monastères d'Alsace*, Tome II/1, Éditions du Signe, Strasbourg, 2009.
- Schöngauer à Colmar, Éditions Le Ludion, 2012.
- Archives municipales de Marmoutier.

Toujours d'attaque nos chers Aînés ! Et c'est dès 11h30 qu'ils commençaient à venir tranquillement découvrir la nouvelle salle de sport, dite « multifonctions », ou qui sera certainement baptisée salle du Schlossgarten.

Néanmoins, la météo un petit peu fraîche pour ce 4 février n'a pas empêché nos Aînés d'avoir le sourire et toujours un mot aimable à notre égard ! Cela fait plaisir ! La journée a débuté par le traditionnel apéro, suivi d'un pot-au-feu et bien sûr d'un bon dessert et café. Rien de surprenant à tout cela, le tout étalé dans le temps. Cette année la thématique était du « terroir », notre Chorale Ste Cécile était présente et a fait un petit hommage à Johnny et à France Gall, tous deux venaient de nous quitter récemment !

Bien entendu, le ton était donné avec « Hern Jacky » habitué des lieux et de cette fête qu'il anime de son talent de musicien avec, à chaque occasion, les jingles qui vont bien ! L'ambiance était festive et bon enfant.

En février, nous sommes encore assez loin du printemps et pour le confirmer M. Hiver nous a imposé sa volonté en versant ses flocons de neige une bonne partie de l'après-midi, ce qui a rendu le départ de nos visiteurs un peu plus complexe. Mais tout s'est bien passé et chacune et chacun est prêt à revenir l'année prochaine.

Un grand merci, pour cette occasion, à la municipalité, au CCAS et à tout le personnel mobilisé, qui n'hésite pas à donner un peu de son temps pour toujours faire au mieux, même si parfois des aléas imprévisibles peuvent surgir !



J.-L. Muller



La « Gourmandise », boulangerie-pâtisserie, enseigne artisanale «Banette», certifiée FQB (Filière Qualité Banette), vous accueille au quotidien dans son magasin rénové selon le concept « Rebond Moderne dans l'air du Temps ».

Helga et Jacqueline vous proposent une large gamme de pains Banette alliant saveurs, force, équilibre et bonheur, fabriquée par Emmanuel ainsi que notre nouvelle pâtisserie artisanale confectionnée par Cindy.

Tout au long de l'année, des animations thématiques vous sont proposées mais cette année sera marquée par un évènement exceptionnel, à savoir notre 20ème anniversaire.



Notre signature de marque :
« Chaque jour s'engager par amour du pain ».



NOUVEAU SERVICE À LA PERSONNE

Nouveau service à la personne - Marmoutier & environs

Pour les professionnels (kinés & professions médicales – artisans ; professions libérales, PME)
Gestion médicale & administrative – Commercial & préparation comptable

Pour les particuliers
Démarches internet (permis de conduire, carte grise, carte d'identité, carte vitale, autres...)

Choisissez vos prestations selon vos besoins !
Simplicité, Liberté, Prestation à la carte.
Mes qualités de réactivité, rigueur, souplesse, polyvalence, me permettent de proposer des services de Qualité.

Délégués vos travaux administratifs, et gagnez du temps pour vous consacrer à votre métier en toute sérénité !
Devis gratuit & personnalisé au 06.11.39.27.57
Valérie RAUNER



Le chèque énergie : qu'est-ce que c'est ?

Ce nouveau dispositif se substitue aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. C'est une aide nominative au paiement des factures d'énergie du logement.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources. Vous le recevrez automatiquement par courrier chez vous.

Comment vérifier mon éligibilité au chèque énergie ?

Le chèque énergie est attribué chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer. Il vous est adressé automatiquement sur la base des données que vous avez déclarées auprès des services fiscaux lors de votre déclaration de revenus. Pour vérifier si vous pouvez bénéficier du chèque énergie en quelques clics, rendez-vous sur le site :

<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

Quelles dépenses régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc...).

- Vos charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.

- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement.

À noter que les professionnels concernés sont tenus d'accepter le chèque énergie.

Je veux payer une dépense d'énergie : comment faire ?

- Pour payer ma facture d'électricité ou de gaz naturel : j'utilise mon chèque énergie pour payer en ligne ma facture d'électricité ou de gaz naturel. Je peux aussi demander que le montant de

mon chèque soit automatiquement déduit de ma facture pour les années à venir.

Je peux également envoyer mon chèque énergie à mon fournisseur par courrier postal (adresses des principaux fournisseurs consultables sur internet). Dans ce cas, je veille à joindre une copie d'un document de mon fournisseur (facture, échéancier, ...) faisant apparaître mes références clients, et j'indique au dos du chèque mon numéro de client.

Inutile d'attendre ma prochaine facture, je peux utiliser mon chèque énergie dès à présent, il sera directement crédité sur mon compte client.

- Je l'utilise pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) : je remets mon chèque énergie directement au fournisseur.

Attention : votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa date d'émission. La date de validité est inscrite dessus.

Je veux payer des travaux pour limiter la consommation énergétique de mon logement : comment faire ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE). Le site « rénovation info service » met à disposition la liste des professionnels RGE, ainsi que des informations sur les aides à la rénovation énergétique. Vous pouvez aussi consulter la FAQ ou composer le 0 805 204 805.

Pour plus de renseignements sur le chèque énergie, consultez le site :

<https://chequeenergie.gouv.fr/>

QU'EST-CE QUE LA POLICE MUNICIPALE ?

Le rôle de la police municipale est d'améliorer la qualité de vie des personnes habitantes et présentes sur le territoire de la commune, en travaillant en lien avec les administrés pour faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et réduire le sentiment d'insécurité.

Ainsi, les policiers municipaux font partie intégrante des forces de l'ordre de la nation et sont dépositaires de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux et gendarmes. Ils participent à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la petite et moyenne délinquance.

Les effectifs de la police municipale croissent de manière parallèle à l'évolution de leur rôle :

Effectif des P.M.	Communes ayant une P.M.	
1984	5 641	1 748
1993	10 977	2 849
2004	16 673	3400
2010	18 000	3 500
2016	21 454	

Le code de procédure pénale définit ainsi le rôle des policiers municipaux, qui sont des fonctionnaires territoriaux des communes et intercommunalités :

« Sans préjudice de l'obligation de rendre compte au Maire qu'ils tiennent de l'article 21, les agents de police municipale rendent compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la

police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance.

Ils adressent sans délai leurs rapports et procès-verbaux simultanément au Maire et, par l'intermédiaire des officiers de police judiciaire au procureur de la République.

— Art. 21-2 du Code de procédure pénale : les agents de police municipale sont agents de police judiciaire adjoints et sont chargés :

« (...) de seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire ;

De rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance ;

De constater, en se conformant aux ordres de leurs chefs, les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, le tout dans le cadre et dans les formes prévues par les lois organiques ou spéciales qui leur sont propres ;

De constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route dont la liste est fixée par décret en Conseil d'État.

Lorsqu'ils constatent une infraction par procès-verbal, les agents de police judiciaire adjoints peuvent recueillir les éventuelles observations du contrevenant »

“Un service public au service du public”

Lorsque dans l'immédiate après-guerre, Marinette engage toute son énergie dans la création d'un lieu d'accueil de personnes blessées par la vie, elle crée un modèle alternatif aux maisons de convalescence traditionnelles. Très vite rejointe dans sa démarche par Gisèle, Maria et Marianne, elles convaincront à force d'insister, le Père Prosper Monier de les accompagner dans l'aventure Air et Vie...

Marinette fut une constructrice passionnée, avisée et attentive qui avait parfaitement compris que les bâtiments pouvaient avoir une influence sur la vie de ceux qui y résident. La communauté naissante d'Air et Vie, avec la complicité de l'architecte Tovel, fut très à l'avant-garde pour intégrer le bâtiment au paysage et adopter les leçons avant-gardistes d'un Corbusier. Mais ça, ce n'est que la partie visible de l'œuvre !

Air et Vie, au fil des années, est sorti des limites de ses murs, des limites de Marmoutier et même de l'Alsace pour constituer une véritable communauté d'hommes et de femmes reliés entre eux par la ferme intention de vivre en vérité l'Évangile de Jésus, le Christ. Ce projet, Marinette le portait déjà toute jeune lorsqu'elle s'investissait dans l'animation pastorale et qu'elle cherchait des perspectives pour vivre et faire vivre sa foi profondément incarnée dans l'amour du prochain. Progressivement sans doute, c'est une femme de conviction qui s'est forgée. Marinette emportait tout ce qui pouvait freiner sa pleine conversion au Dieu de la rencontre.



Tout au long de sa vie, au fil des projets, Marinette avec Gisèle, Maria et Marianne, n'aura de cesse de faire de cette maison un lieu empreint de modestie, où les personnes accueillies se sentent chez elles. Elles iront jusqu'à partager leur vie quotidienne avec leurs résidents et petit à petit construire cette véritable communauté fraternelle qui, aujourd'hui encore, est vivante à travers l'Association Air et Vie et le magnifique réseau d'amitiés et d'attentions qui unit les membres les uns aux autres.

En 2011, lors de mes tous premiers jours d'engagement à Caritas Alsace, Raoul Gillmann, mon prédécesseur, m'a proposé de rencontrer ces dames qui cherchaient à transmettre... un bâtiment, 4 hectares et demi de terrain bien sûr, mais aussi un esprit. Celui d'un complet don de soi à l'œuvre d'amour de Dieu parmi les hommes.

Cette première rencontre en déclencha des dizaines et encore des dizaines... Comment vous dire, jamais nous n'avons ressenti aussi fortement l'impression d'être conduit. Marinette Dirr le disait autrement, le Père Monier est là, il nous tient la main et nous l'entendons encore, près de 40 ans après sa mort, nous encourager.

« Ne dis pas : trop pauvre ! Donne-toi hardiment...
Ne dis pas : trop faible ! Lance-toi en avant... »

Ne dis pas : trop petit ! Redresse-toi de toute ta taille...
Si le fardeau est trop lourd, pense aux autres...
Si tu ralentis, ils s'arrêtent...
Si tu faiblis, ils flanchent...
Si tu t'assoies, ils se couchent...
Si tu doutes, ils désespèrent...
Si tu critiques, ils démolissent...

Mais...
Si tu marches, ils courent...
Si tu cours, ils volent...
Si tu leur donnes la main, ils t'aident et te soutiennent...
Si tu les prends en charge, ils t'aiment...
Prie avec eux et en leur nom, ils se diviniseront...
Risquer ta vie et manger ta mort ;
Ils vivront et tu revivras ».

Dans cette aventure qui se poursuit, il y aura toujours ce souffle, l'œil attentif et malicieux de Marinette. Lorsqu'elle avait quelques idées ou recommandations à nous proposer, elle les notait dans un carnet pour les lire lors d'une prochaine rencontre. Maintenant, écoutez, écoutez bien, nous pouvons déjà l'entendre...

Elle se réjouit toujours de voir arriver à Air et Vie toutes ces personnes d'horizons extrêmement différents, des personnes en grande précarité, des migrants, des étudiants, des familles, des personnes âgées, enfin toute une humanité...

Une humanité qui continue à se rencontrer et se rencontrer vraiment ! C'est en cela que Caritas, à Air et Vie, a commencé à rejoindre et à incarner la foi de la communauté fondée par Marinette. Air et vie n'est pas un bâtiment, ça c'est l'outil, ce n'est pas un programme d'animation, ça c'est un moyen, Air et vie se veut une communauté basée sur la rencontre, c'est-à-dire la fraternité inconditionnelle.

J'aime croire que Marinette avait un secret, cette recette qui lui permettait de toujours être du côté de la vie, de toujours aller de l'avant... d'espérer en l'avenir et de croire qu'un monde meilleur est possible...

Ce secret, il est là devant nous, parmi vous, ou plus précisément, ce secret c'est nous tous !
Fernand, Claude, Marie-Claire, Christophe, Victoria, Emilie, Laetitia, Hubert (...), vous tous, regardez votre voisin, considérez-le, vivons pleinement, échappons à l'illusion du futile, au provisoire.

Ne dis pas : trop pauvre ! Donne ce que tu as. Lance-toi, dis ce que tu sais. Pense aux autres, marche, coure, vole, donne la main ! Car là où est l'amour et la charité, tu pourras entendre Marinette et respirer à plein poumons l'Air et la Vie !

L.H. 23 février 2018



Restaurons ensemble la chapelle Saint-Denis

La chapelle Saint-Denis est située dans l'enceinte du cimetière de Marmoutier. Elle possède une nef romane et un chœur gothique dont la voûte sexpartite serait la plus ancienne d'Alsace (vers 1225). Elle renferme en outre d'innombrables trésors architecturaux et artistiques à découvrir, particulièrement un retable du XVème siècle.

Néanmoins, la charpente, la couverture et les enduits sont en très mauvais état. Des travaux urgents s'imposent (devis estimatif pour l'ensemble des travaux : 400 000€).



Il nous a semblé intéressant d'y associer toutes les personnes sensibles à la préservation de ce patrimoine inestimable. C'est pourquoi l'année dernière la commune a lancé, en lien avec la Fondation du Patrimoine, une campagne de financement participatif, vous offrant la possibilité de soutenir cette restauration et de bénéficier d'un rescrit fiscal, déductible des impôts.

Nous comptons sur votre générosité et nous vous remercions de votre soutien.

BULLETIN DE DON POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

Oui je fais un don de euros pour aider à la restauration de la chapelle Saint-Denis de Marmoutier (67) et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

Par chèque à l'ordre de «Fondation du Patrimoine / Chapelle St-Denis de Marmoutier», à l'adresse suivante :
Fondation du Patrimoine - Délégation Alsace 9, place Kléber - 67000 Strasbourg

Nom ou société.....

Adresse.....

Code postal Ville

Tél. : Mail :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- ° de l'impôt sur le revenu
- ° de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- ° de l'impôt sur les entreprises

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de 66% (dans la limite de 20% du revenu imposable) ; ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don atteint 66 666€)

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Pour les dons en ligne et pour toutes les informations légales: <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-saint-denis-de-marmoutier>

Jusqu'au 18^e siècle, la communauté juive de Marmoutier enterrait ses morts à Saverne, moyennant loyer et redevances. En 1792, après la Révolution, l'octroi de la citoyenneté aux juifs leur permet d'ouvrir leurs propres cimetières. Ainsi, en 1798, la municipalité de Marmoutier leur met un terrain à disposition à l'extérieur de la ville, à l'entrée de la forêt du Tannenwald. Disposé le long d'un ruisseau, il compte plus de 500 pierres tombales réparties de chaque côté d'un chemin bordé d'une rangée de cyprès. Des stèles simples côtoient des monuments plus imposants, ornés de décors floraux ou de symboles comme l'aiguille des Lévites. Parmi les tombes, figurent celles de Louis Kahn (1821-1889), père d'Albert Kahn, de Joseph Bloch (maire de 1877 à 1879), et de Pierre Katz (1927-2006), le dernier représentant de l'ancienne communauté juive de Marmoutier.

Afin de préserver ce patrimoine et de pouvoir répondre à une demande grandissante de la part de familles, généalogistes et historiens, la commune a souhaité réaliser l'inventaire de ce cimetière. L'année dernière, elle s'est donc rapproché de Yoav Rossano, chargé du Patrimoine au Consistoire israélite du Bas-Rhin, afin de créer un groupe de bénévoles chargé de procéder au nettoyage des stèles et de rédiger l'inventaire de ces dernières. Suite à l'aval de M. le Grand Rabbin Harold Avraham Weill, ce projet a pu voir le jour. Les premières séances déjà menées par le groupe de bénévoles ont permis de répertorier de nombreuses stèles et de redécouvrir certaines inscriptions, si précieuses. Un grand merci à eux!



La même stèle, avant et après nettoyage.



Au 18^e siècle, la synagogue de Marmoutier était située au premier étage d'une maison particulière. Mais en 1822 fut inaugurée la nouvelle synagogue, adaptée à l'importance de la communauté.

L'intérieur a été complètement dévasté en 1940, et, en 1961, le bâtiment désaffecté a été remis à la municipalité qui l'utilise depuis comme salle communale. Le miqweh (bain rituel) construit en 1822 à côté de la synagogue a malheureusement été détruit dès 1925, mais on peut encore voir dans la maison du musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien le miqweh de la communauté du 18^e siècle.

Dans la même optique de mise en valeur de notre patrimoine juif, la municipalité s'est rapprochée du Consistoire israélite du Bas-Rhin afin de proposer dans l'ancienne synagogue un programme d'animations (concerts, conférences, ...). Le premier concert a eu lieu le dimanche 22 avril. Composé du saxophoniste israélien Yanir Ritter et du pianiste français Valentin Mansard, le Duo Duende a proposé à l'auditoire un voyage musical à travers le temps et l'espace, explorant des pièces du répertoire pour saxophone et piano. Ces musiciens de talent ont interprété entre autres des œuvres de Schullhof, Hindemith, Milhaud ou encore Weil.

Ce premier concert inaugural a permis de redonner vie à l'ancienne synagogue et de faire (re)découvrir la culture et le patrimoine juifs d'Alsace et d'ailleurs. Il sera suivi par de nombreux autres concerts durant l'année, **notamment celui donné par les Polyphonies Hébraïques de Strasbourg, le dimanche 4 novembre**. Au gré des concerts, les Polyphonies Hébraïques interprètent des pièces chorales traditionnelles, de la liturgie juive ashkénaze des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, des madrigaux judéo-italiens du 17^{ème}, du folklore judéo-espagnol (séfarade), et des chansons israéliennes, arrangées spécialement pour chœur mixte.



Jean-Paul Lerch

Le Patrimoine du Pays de **Marmoutier**

Après «Les trésors de l'abbatiale de Marmoutier», paru en 2010, ce deuxième ouvrage «Le patrimoine du Pays de Marmoutier» en est la suite logique. Ni un livre d'Histoire ni un inventaire exhaustif, mais un simple recueil de nombreux de ces précieux trésors, témoins de notre patrimoine historique, culturel, artistique et sociologique !

Le Pays de Marmoutier ? une terre très ancienne, située entre la Lorraine et l'Ackerland d'une part et entre les Vosges du Nord et la Route du Vin d'Alsace d'autre part ! Mais il n'existe aucune entité géographique ou institutionnelle qui en définisse les contours.

Dans un premier temps je me suis limité aux villages de l'ancienne Communauté de Communes : Allenwiller, Birkenwald, Dimbsthal, Hengwiller, Lochwiller, Marmoutier, Reutenbourg, Salenthal, Singrist et Schwenheim. Quelques incursions dans les terres voisines, aux frontières de l'antique Marche de Marmoutier, m'ont paru intéressantes et indispensables pour

la compréhension et la cohérence historique de l'ensemble. La Marche de Marmoutier constituait une grande partie du domaine foncier du couvent de Marmoutier. Dotation, d'abord royale puis impériale, ce territoire s'étendait sur une surface d'environ 110 km².

En approchant l'histoire, la culture et les traditions populaires, j'ai souhaité mettre en lumière des centaines d'œuvres emblématiques de notre civilisation, depuis l'occupation des Celtes jusqu'à ce jour. L'ouvrage aborde les récentes fouilles archéologiques du secteur, les vestiges des seigneuries protégeant ou, au contraire, se disputant le prestigieux monastère bénédictin de l'époque et les multiples édifices qui ont laissé leur signature à travers la région. Plusieurs chapelles et beaucoup d'autres monuments répartis dans le paysage, témoignent de la piété de nos ancêtres. Des hommes aussi, grâce à leur engagement ont marqué les générations et acquis une réputation, dépassant parfois les frontières. Le musée de Marmoutier quant à lui, constitue un formidable condensé de la tradition populaire et du judaïsme rural alsacien. Il eût été vraiment dommage de ne pas lui accorder la place qu'il mérite.

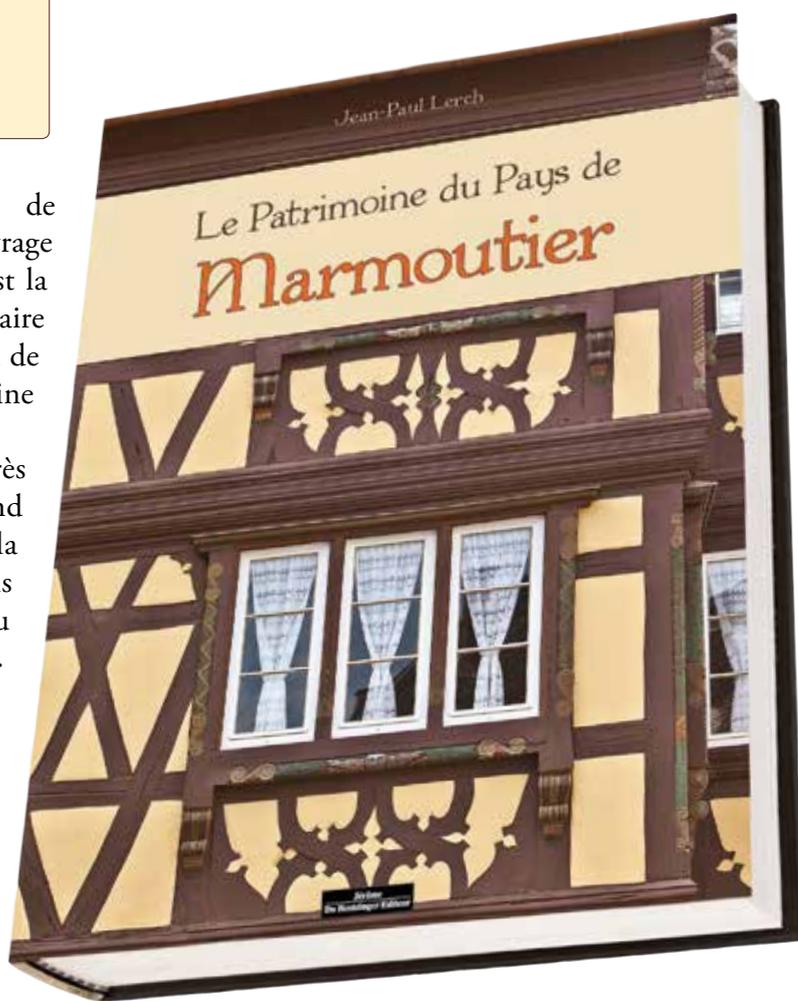
L'image, fil conducteur, constitue l'âme de ce livre : de nombreuses photographies aident à l'identification de ces lieux chargés d'histoire. «Le Patrimoine du Pays de Marmoutier» invite le lecteur à un voyage dans le temps, autour de nombreux sites familiers, rares et parfois méconnus.

Jean-Paul Lerch

Livre de 360 pages, entièrement en couleurs, au format 24 x 32 cm, illustré de plusieurs centaines de photographies de l'auteur et de documents d'archives.

Renseignements : jplerch.pub@orange.fr - 03 88 70 86 55

PARUTION FIN SEPTEMBRE 2018



Coup de projecteur sur la participation des artistes et artisans locaux au IIIème Symposium de sculpture sur pierre en septembre 2017

Marc, Johan et Pascal, les trois frères de Taizé installés au presbytère, ont accepté avec grand plaisir de dévoiler et partager leurs talents artistiques dans les locaux de l'ancien office du tourisme, pendant cette journée du dimanche 17 septembre dédiée à toutes les formes d'art.



Frère Marc, formé aux Beaux Arts, gravure et arts graphiques à Zurich, a exposé des maquettes des vitraux d'église qu'il a conçues en collaboration avec un maître verrier et deux artisans durant son séjour de 22 ans en Corée du Sud. Des tableaux réalisés à partir de collages inspirés par les fragments de ses propres œuvres déchirées ont complété ses travaux. Pendant cette journée, il a également pris plaisir à initier des enfants à cet art du vitrail et à la magie des couleurs.



Frère Johan, initié il y a 20 ans à la gravure sur bois par un frère artiste, a réalisé des impressions sur xylogravure, des cartes et images de l'abbatiale de Marmoutier et d'autres motifs liés à sa retraite spirituelle et à la nature environnante.

La couleur était omniprésente sur les ceintures et autres objets confectionnés sur un métier à tisser en bois dont Frère Pascal a fait la démonstration.





MM. Claude Louis et Claude Ernenwein ont, comme pour l'édition de 2015, fait le bonheur de nombreux enfants et adultes en leur livrant tous les tours de main à connaître pour la réalisation d'une œuvre sur un tour mobile.



L'art du feu maîtrisé par Nico Chardel et son ami Nico, a attiré les visiteurs curieux de voir se transformer le métal rougi dans la forge en outil ou sculpture sous les coups savamment appliqués par les deux forgerons.



Le partage du savoir-faire et du talent des artistes et artisans locaux fait partie intégrante du Symposium de sculpture sur pierre qui met en valeur les matériaux nobles de notre région à travers la réalisation de leurs œuvres.

Ingrid Töldte, conseillère municipale déléguée à la culture



La bibliothèque de Marmoutier fête cette année ses 20 ans. À travers ces quelques photos vous trouverez une rétrospective des soirées contes, vidéos de voyages, des ateliers de cuisine, de théâtre ou encore de nuits passées à la bibliothèque. Ces animations sont possibles grâce à la participation des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au service des lecteurs. N'hésitez pas à pousser la porte.



BIBLIOTHÈQUE

20, rue de l'École
67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07

<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi : 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h

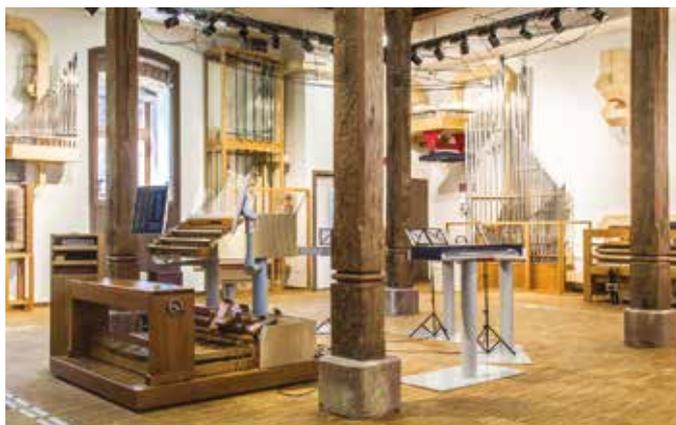


Point d'Orgue, des idées dans les tuyaux !

La programmation 2018 a été lancée avec la résidence d'artiste du collectif Pancrace en janvier 2018. Cinq musiciens ont travaillé sur Organum XXI. L'observation de l'orgue éclaté dans l'espace a permis la fabrication d'un nouvel instrument : L'Organous 22.

La spatialité respectée, ce nouvel instrument (réplique miniature d'Organum XXI), qui naît essentiellement de matériaux de récupération, devient une orgue de concert nomade. Cinq musiciens se sont appropriés cet instrument avec lequel ils interagissent librement, violon, viole de gambe, cornemuse ... interagissent avec les modules.

Pour entendre un extrait de leur première tournée, vous pouvez suivre le collectif Pancrace à l'occasion de sa participation au festival avec « Organous 22 » (aperçu avec You Tube : PANCRACE at Sonic Protest festival 2018).



Point d'Orgue ; un lieu innovant pour découvrir l'orgue en s'amusant

Le Centre d'Interprétation du Patrimoine est installé dans le bâtiment classé monument historique de l'ancienne abbaye de Marmoutier. Son objectif est de valoriser un patrimoine alsacien exceptionnel : l'Orgue. Ce lieu innovant propose une découverte inattendue mêlant nouvelles technologies pour déclencher des interactions.

Organum XXI, des idées dans les tuyaux

C'est une saison riche en événements. Se sont succédés concerts, conférences, ciné-concert, ateliers familles. Le jeune public ravi, a assisté à la rencontre de deux expressions musicales, l'orgue et le Hip Hop.

L'exposition temporaire, L'Odyssée des flûtes...

Au cours de sa vie, le collectionneur Charles Tripp a réuni plus de 1 000 flûtes provenant du monde entier. Environ 200 de ses instruments sont présentés dans le parcours de visite de Point d'Orgue. L'exposition temporaire L'Odyssée des flûtes vous dévoile une autre partie de cette collection extraordinaire

réunissant appeaux, flûtes à conduit, flûtes traversières, flûtes de Pan, ocarinas, ... En mettant en lumière la diversité des fonctionnements, des usages et des décorations de ces instruments, elle vous invite à un voyage insolite.

Exposition tout public, visible jusqu'au 31 août (aux heures d'ouverture du CIP ; accès inclus dans le billet d'entrée).

Et tout au long de l'année

- Enquête game « Enquête au cœur de l'orgue »

La porte vient de claquer derrière vous. Vous êtes dans la mystérieuse cave de Point d'Orgue... Un précieux document concernant l'orgue Silbermann de l'abbatiale de Marmoutier y a été dérobé. Vous avez une heure pour le retrouver et identifier le coupable, pas une minute de plus ! Pour y parvenir, il va falloir chercher des indices, décrypter des codes... Et surtout échanger avec votre équipe tout en gérant votre angoisse face aux minutes qui défilent !

Dès 12 ans - Durée : 1h10

Tarif : 5€ par personne - de 4 à 8 personnes - sur réservation.

- Ateliers famille

Un atelier famille vous intéresse mais la date ne vous convient pas ? Vous souhaitez organiser une activité ludique pour votre famille, vos petits-enfants, vos cousins, ... ? Vous êtes une association ou vous pratiquez l'instruction en famille et souhaitez proposer une nouvelle activité originale ?

Vous pouvez réserver votre propre atelier famille !

Pour les 5-10 ans - durée : 2h - tarif : 3€ gratuit pour les adultes accompagnateurs) - de 10 à 15 enfants - sur réservation.

HORAIRE D'OUVERTURE

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mercredi au vendredi de 10h à 17h30

Samedi et dimanche de 10h à 17h30, uniquement en semaines impaires

Jours fériés de 10h à 17h30

Du 1^{er} février au 30 juin et du 1^{er} septembre au 30 décembre

Du mercredi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi et dimanche de 10h à 17h30, uniquement en semaines impaires

Jours fériés de 10h à 17h30 (à l'exception du 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 24, 25, 26 et 31 décembre)

Groupes : une sortie en famille, un rendez-vous entre membres, une sortie originale ? N'hésitez pas à nous contacter pour des réservations en dehors de ces ouvertures grand public (sauf lundi).



50, rue du Couvent, 67440 MARMOUTIER
Tél : 03 88 71 46 84 – contact@cip-pointdorgue.fr
Programmation sur : www.cip-pointdorgue.fr

Élodie et Colin, Champions de France de piano

D'excellents résultats pour ces finales nationales organisées par les Écoles de Musique Associées (E.M.A) à l'espace Jean Monnet de Rungis. Elodie Baumert et Colin Verdet champions de France, Marie Diebolt et Grégoire Verdet vice-champions de France. Un cru exceptionnel qui fait la fierté des professeurs, Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet, et des parents.

La délégation maurimonastérienne, sélectionnée pour les finales, a préparé durant de longues semaines les morceaux imposés à jouer de mémoire. Les jeunes artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur scène. De beaux moments! Ce palmarès élogieux reflète la qualité de l'enseignement prodigué au sein de l'école de musique de Marmoutier. Elodie Baumert termine à la 1ère place pour la 2e année consécutive. Colin Verdet, élève de terminale S, remporte quant à lui son 4e titre. Ceci démontre la continuité des bons résultats à l'échelon national.

Piano

Préparatoire 2: Auxane Frèrejouan-Chelouti: médaille de finaliste avec la mention AB.

Piano divertissement

Préparatoire 1: Grégoire Verdet est vice-champion de France avec la 1ère plaquette or.

Préparatoire 2: Elodie Baumert, championne de France sur 13 finalistes.

Élémentaire 2: Une autre vice-championne de France avec la 1ère plaquette or: Marie Diebolt.

Supérieur 2: Champion de France: Colin Verdet

Piano 4 mains

Préparatoire 1: Élodie Baumert et Auxane Frèrejouan-Chelouti: médaille de finaliste avec mention AB

Préparatoire 2: Morgane Grutter et Arthur Verdet obtiennent la 2e plaquette or.

Un beau partage musical

L'école de musique a organisé un concert « Noël en fête » à la salle communale. Un nombreux public est venu assister à ce moment

musical au cours duquel Anne-Catherine Stieber a invité les auditeurs à voyager musicalement afin de découvrir les traditions de Noël de divers pays.

Les jeunes élèves ont offert des prestations de qualité qui ont recueilli des applaudissements nourris et encourageants.

Ce concert fut sans nul doute un moment de partage musical et une belle expérience à renouveler.

Rentrée musicale 2018-2019

Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet préparent la rentrée avec sérieux. Ils proposent des cours d'accordéon, de clavier, de piano, de chant et de formation musicale pour tout âge et tout niveau.

À partir de 5 ans, il sera possible d'inscrire les enfants pour un cycle d'essai de 3 mois au cours desquels un instrument sera prêté gratuitement.

Pour les 3-4 ans, un jardin musical éveillera votre enfant à la musique au travers d'activités ludiques.

Renseignements et inscriptions

06.08.49.45.85 - info@danieljurquet.com - www.danieljurquet.com



CONCERT DU FESTIVAL DE MUSIQUE «PRINTEMPS RHÉNAN»



Quel beau concert ! «Printemps Rhénan - Rheinischer Frühling» revient tous les ans, avec à chaque fois des artistes différents, des chorales.... et des instruments divers.

Mais il en est un Monsieur que l'on rencontre toujours à cette occasion et qui magnifie ces concerts, c'est notre organiste talentueux : Monsieur Hubert Sigrist !

Ainsi, dimanche 13 mai dernier, c'était tour à tour l'orgue qui résonnait, et l'ensemble flûte et guitare, respectivement de Madame Christiane Meininger et de Monsieur Volker Höh, un «Duo Palatino» remarquable et très remarqué et applaudi !

Il faut vraiment assister à ce festival de musique franco-allemand lorsqu'il se déplace à Marmoutier, notamment, et se produit dans

cette merveilleuse abbatale, dont l'acoustique naturelle sublime les sonorités vocales et instrumentales.

Monsieur le Dr. Hans Oskar Koch, l'administrateur de ce festival, fait toujours part de son attachement et de son engouement à venir passer ces doux moments de pur bonheur.

Merci à ces trois musiciens remarquables d'avoir procuré, l'espace d'une fin d'après-midi, ce bien-être que seule la musique peut apporter.

J.-L. Muller



Tous les samedis matins de 8h30 à 12h30, **marché hebdomadaire** à la Wacht.

Jusqu'au 31 août, **exposition temporaire** «L'Odyssée des flûtes» au CIP Point d'Orgue.

Jusqu'au 28 octobre, **exposition temporaire** «Le cœur dans les arts et traditions d'Alsace» au musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.

Vendredi 22 juin à partir de 18h30, **Fête de la musique** sur la place de l'église. En présence de Robin Léon et des Silvers.

Samedi 23 juin à 17h, **concert** avec le Duo Organza au CIP Point d'Orgue.

Dimanche 24 juin, **randonnée** du Club vosgien (Buhlerthalerweg).

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, **randonnée/bivouac** du Club vosgien.

Les jeudis en juillet et en août (à partir du 12 juillet), **jeu de piste** proposé aux heures d'ouverture du CIP (10h à 17h30)

Dimanche 1^{er} juillet à 15h, **conférence** sur «La cuisine judéo-alsacienne» au musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.

Dimanche 1^{er} juillet à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue et orchestre avec La Philharmonie de Strasbourg.

Mercredi 4 juillet, **randonnée** du Club vosgien (Massif du Donon).

Dimanche 8 juillet, **randonnée** du Club vosgien (Vallée de la Bruche).

Dimanche 8 juillet à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue et chœur.

Jeudi 12 juillet, **randonnée** du Club vosgien (Découverte du Heiligenberg).

Du 14 au 21 juillet, **séjour** organisé par le Club vosgien (Séjour au Oetzta).

Dimanche 15 juillet à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue avec Bernhard Klär.

Mercredi 18 juillet à 14h, **atelier famille** au CIP Point d'Orgue.

Dimanche 22 juillet à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue avec Roland Lopes.

Samedi 28 juillet, déplacement en bus pour la **Haxenfete** à Obersasbach.

Dimanche 29 juillet, **randonnée** du Club vosgien (Étangs du Sundgau et le Jura alsacien).

Dimanche 29 juillet à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue avec Eiko Maria Yoshimura (Sankt Blasien, Allemagne).

Mercredi 1^{er} août, **randonnée** du Club vosgien (Autour de Lichtenberg).

Dimanche 5 août, **randonnée** du Club vosgien (Circuit des cascades).

Dimanche 5 août à 17h, **concert** d'orgue à l'abbatiale (Hubert Sigrist).

Mercredi 8 août à 14h, **atelier famille** au CIP Point d'Orgue.

Jeudi 9 août, **randonnée** du Club vosgien (Vespérale).

Dimanche 12 août à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue avec Thierry Senentz.

Mardi 14 août de 17h à 21h, **don du sang** à la salle du Schlossgarten.

Dimanche 19 août à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue et flûte avec le flûtiste Carsten Eckert (Vienne, Autriche) et l'organiste Ekaterina Likhina (Saint Petersburg, Russie).

Dimanche 26 août, **randonnée** du Club vosgien (Les 3 lacs de la forêt de la Bresse).

Dimanche 26 août à 17h, **concert** à l'abbatiale : orgue avec Claude Schnitzler.

Mercredi 29 août à 14h, **atelier famille** au CIP Point d'Orgue.

Samedi 1^{er} septembre en soirée, **bal des pompiers** à la salle du Schlossgarten.

Dimanche 2 septembre, traditionnel **Messti** de Marmoutier.

Dimanche 2 septembre, **visites guidées gratuites** des collections judaïca du musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.

Mercredi 5 septembre, **randonnée** du Club vosgien (Autour de Murbach).

Vendredi 7 septembre à 20h30, **concert** à l'abbatiale donné par l'ensemble Musica Nova (Lyon).

Dimanche 9 septembre, **balade à vélo** organisée par le Club vosgien (Vallée des Vosges Centrales).

Dimanche 23 septembre, **journée portes-ouvertes à la caserne** (130 ans du Corps des Sapeurs-Pompiers de Marmoutier).

Dimanche 23 septembre, **sortie jumelage** organisée par le Club vosgien.

Dimanche 30 septembre, **randonnée** du Club vosgien (À l'attaque du Molkenrain).

Dimanche 7 octobre à 15h, **conférence** sur «L'histoire de la peinture sous verre», au musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien.

Dimanche 7 octobre, **randonnée** du Club vosgien (Rando automnale du district 2).

Samedi 13 octobre, déplacement en bus pour l'**Oktoberfest / Winzerfest** à Obersasbach.

Du 10 au 15 octobre, **séjour** organisé par le Club vosgien (Marseille et ses merveilles).

Samedi 27 octobre, première édition de l'**Oktoberfest** du Cercle Saint Etienne.

Samedi 27 octobre à 17h, **spectacle** «Les instruments se racontent» au CIP Point d'Orgue.

Dimanche 28 octobre, **randonnée** du Club vosgien (Vignobles de Traenheim).

Dimanche 4 novembre, **concert** à la salle communale donné par les Polyphonies Hébraïques de Strasbourg.

Dimanche 4 novembre, **randonnée** du Club vosgien (Sur les hauteurs du Johannisthal).

Mercredi 7 novembre de 17h à 21h, **don du sang** à la salle du Schlossgarten.

Dimanche 11 novembre, **journée de commémoration** de l'Armistice de 1918.

Dimanche 18 novembre, **sortie-apéro** du Club vosgien (Dans les Vosges du Nord).

Samedi 24 novembre à 17h, **répétition publique** de l'orchestre de Flûtes à Bec du Bas-Rhin, au CIP Point d'Orgue.

Samedi 24 novembre à 20h, **Novemberlicht** avec Robert-Frank Jacobi à la salle communale.

Dimanche 25 novembre, **randonnée** du Club vosgien (Autour du Guirbaden).

Dimanche 2 décembre, **sortie** de fin d'année du Club vosgien.

Plus de détails sur :
www.cc-marmoutier-sommerau.eu/marmoutier-agenda-des-animations.html

Le festival de musique médiévale Voix et Route Romane propose chaque année un étonnant voyage à travers les musiques du Moyen Âge, dans le cadre prestigieux des principaux édifices de la Route Romane d'Alsace. L'abbatiale de Marmoutier accueillera le festival le vendredi 7 septembre à 20h30, avec un concert donné par l'ensemble Musica Nova (Lyon), intitulé « De l'Ars Antiqua à l'Ars Nova ».

Ensemble Musica Nova (France-Lyon) :

Lucien KANDEL
direction, contratenor
Christel BOIRON
cantus
Esther LABOURDETTE
cantus
Caroline MAGALHÃES
cantus
Xavier OLAGNE
contratenor
Jérémy COULEAU
tenor
Thierry PÉTEAU
tenor



Depuis l'an 2000, Musica Nova réunit autour de Lucien Kandel des chanteurs et parfois des instrumentistes en fervente quête de l'émotion polyphonique, dans des programmes qui vont du Moyen Âge au baroque. L'ensemble aborde avec rigueur la reconstitution historique et les chanteurs lisent sur des fac-similés de manuscrits. Leur interprétation en est inévitablement modifiée. Il en résulte un son, un élan, une ligne qui font de Musica Nova un ensemble à la couleur exceptionnelle, dont la vibration semble mener vers un ailleurs temporel et spirituel.

Durant la première partie du concert, Musica Nova se consacrera aux sources de la polyphonie médiévale, en interprétant des conduits et des organums de l'une des plus incroyables et des plus mystérieuses pages de l'histoire musicale : l'École de Notre-Dame, représentée par ses deux maîtres emblématiques : Léonin (1150-1201) et Pérotin (1160-1230). Tout au long du 13^e siècle, l'Ars Antiqua auquel se rattache l'école Notre-Dame, évoluera pour aboutir aux savantes élaborations de l'Ars Nova au début du 14^e siècle. Ce courant musical est largement dominé par Guillaume de Machaut (1300-1377) dont Musica Nova interprétera la célèbre Messe de Notre-Dame, première messe polyphonique complète connue, véritable chef-d'œuvre et étape décisive de l'histoire de la musique occidentale.

Réservation : 02 90 41 02 02 - Plein tarif 18€

MUSÉE

La nouvelle exposition du Musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien permet au visiteur de découvrir la symbolique et le motif du cœur dans les arts et traditions populaires alsaciens.

Le motif du cœur, à la fois symbole d'union et de piété, est représenté sur de nombreux objets : meubles sculptés ou peints, ustensiles domestiques, costumes, cadeaux et souvenirs de mariage, témoignages de dévotion... Encore aujourd'hui, il est l'emblème universel de l'amour, de la générosité, du partage, de la franchise, ou encore de la passion.

L'exposition est visible jusqu'au 28 octobre, aux horaires d'ouverture du musée.

Programme de conférences pour l'année 2018 :

Toutes les conférences (gratuites/plateau) ont lieu dans la salle de conférence du musée

- Dimanche 1^{er} juillet à 15h, «La cuisine judéo-alsacienne», par M. et Mme Falck.

La conférence sera suivie d'une petite dégustation.

- Dimanche 7 octobre à 15h, «L'histoire de la peinture sous verre», par André-Pierre Schmitt, peintre sous verre.

Le musée est ouvert :

- mai, juin et octobre : les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h). Fermé le 1^{er} mai et le 8 mai

- juillet, août et septembre : du mercredi au vendredi (14h-17h) et les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)

- toute l'année sur réservation



Plus d'infos sur : www.museedemarmoutier.fr



Dans le cadre de la commémoration de l'Armistice de 1918, de nombreuses animations auront lieu à Marmoutier, notamment une exposition temporaire intitulée « Les animaux et la guerre ».

« Les animaux et la guerre », tel est le titre d'une exposition originale et inédite qui sera présentée du 5 au 11 novembre dans la salle A de la mairie : elle couvre vingt-trois siècles de guerres, depuis la campagne d'Hannibal contre les Romains en 218 avant notre ère, jusqu'à nos jours. Vingt-trois siècles au cours desquels des animaux divers, éléphants, chevaux, mulets et ânes, chiens, dauphins, pigeons voyageurs ... jusqu'aux chats, ont servi les hommes avec loyauté et dévouement, sans se plaindre malgré les conditions extrêmes et sans attendre la moindre reconnaissance.

Ces animaux ont pour nom Lizzie, l'éléphante, qui passait sa trompe par les fenêtres ouvertes pour subtiliser un peu de nourriture alors qu'elle tirait de lourdes charrettes dans les rues de Sheffield en 1916, Bandoola, l'éléphant favori de l'anglais James Williams, grâce auquel un groupe de réfugiés put être sauvé en Birmanie en 1942, Nemo, berger allemand remarquable qui protégea de son corps son partenaire, le soldat américain Robert Thorneburg, gravement blessé en 1966 au Vietnam... Nemo fut le seul chien rapatrié aux USA. On n'ose penser au sort des 4000 autres qui furent abandonnés lors du retrait des troupes américaines. N'oublions, ni le terrier Rags, ni le pigeon Cher Ami, qui rendirent d'immenses services aux Américains pendant la Première Guerre mondiale, ni les anonymes qui moururent par milliers.

Les temps ont heureusement bien changé. On parle maintenant de ces « héros » qui n'avaient pas choisi d'être incorporés, on élève des monuments... Ils font désormais partie de notre histoire, ils nous ont aidé à gagner des batailles... Ne les oublions pas, protégeons-les pendant qu'il en est encore temps. Une petite fille a dit à Lise Pommois, commissaire de l'exposition qui guidait la classe : « Je suis contente pour les dauphins », quand elle a appris que la fin du programme américain était en vue...

L'exposition sera également visible pour les écoles sur rendez-vous (pommois@wanadoo.fr ou au 03 88 09 05 63).



Année du centenaire de la fin des conflits 14/18, ce 11 novembre prochain sera célébré avec encore plus de ferveur. Le monument aux morts de notre ville sera certainement le lieu où vous tous, en grand nombre, avec nos écoliers, viendrez commémorer cet évènement et vous recueillir à la mémoire de tous les Disparus de ces conflits mondiaux.

La municipalité et le Souvenir Français souhaitent que chaque disparu lors de cette grande guerre soit représenté et honoré par un membre de sa famille. Merci de contacter la mairie ou M. J.-L. Muller du Souvenir Français de Marmoutier, pour se faire connaître.



École de cirque à La Forge

L'école de cirque créée en 2015 par l'association La Forge a connu un vif succès cette saison puisque les cours des petits (3-5 ans) et des moyens (6-12 ans) ont affiché complet.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu s'initier aux « clowneries », aux équilibres sur objet, à l'acrobatie, à la jonglerie, au trapèze, et même au mini-trampoline grâce à la mise à disposition de la salle communale qui offre un espace de jeu idéal à cette pratique.

La dimension artistique a également pu être développée avec la création du spectacle « Après la pluie vient le beau temps », joué devant un public d'une soixantaine de personnes samedi 26 mai dans l'après-midi. La petite troupe de 14 enfants était enthousiaste à l'idée de pouvoir interpréter sur scène cette première production collective.

La saison prochaine, les cours auront toujours lieu les mercredis après-midi, avec éventuellement la possibilité d'ouvrir d'autres créneaux si la demande s'en fait ressentir ! Un cours réservé aux adolescents est également prévu en fin d'après-midi.

Rendez-vous donc en septembre pour les nouvelles inscriptions !

La Forge

3 rue de l'Hôpital - 67440 Marmoutier

Tél. 03.88.70.52.03

laforge67@orange.fr





Dans le cadre de ses actions de préservation du paysage, des membres du «Bonheur est dans le pré», aidés par un habitant du quartier, se sont retrouvés le matin du samedi 17 mars dans le but de planter des arbres afin d'étoffer la haie de la parcelle située rue de la Source près de la RD 1004.

Cornouillers mâles, noisetiers, pommiers sauvages, aubépines, tilleuls à petites feuilles, charmes, érables champêtres, troènes, berbérís, auxquels se sont joints un cormier, un chêne sessile et un robinier rose, ont trouvé leur place dans les trous creusés auparavant par les ouvriers communaux. Ces 150 arbres ajoutés à ceux déjà existants formeront dans quelques années une haie touffue qui servira de brise-vent, de captage de CO2 et autres polluants venant de la route. Elle contribuera à conduire les eaux de ruissellement dans la terre en la filtrant. De plus, elle servira de refuge à de nombreuses espèces animales, en particulier aux oiseaux.



Sur cette même parcelle, 3 arbres fruitiers qui ont dépéri ont été remplacés.

L'après-midi, une petite équipe de trois personnes a mis en place 10 noyers près du chemin de Croix au Koppberg. Vers 16h, alors que les premiers flocons de neige commençaient à tomber, tous les arbres étaient installés.

Merci à la mairie pour la fourniture des arbres et merci aux courageux qui ont donné de leur temps pour améliorer le cadre de vie des habitants.

CLUB VOSGIEN

Lors de sa première sortie, début janvier, le Club Vosgien de Marmoutier a inauguré deux panneaux d'information installés l'année précédente, l'un près du parking du Schlossgarten et l'autre à Air et Vie. La structure du panneau à Air et Vie a été confectionné par un membre bénévole, Paul Diss, et la mise en place a été effectuée par les bénévoles du club. La structure du deuxième panneau a été réalisée par l'équipe des ouvriers communaux et installés par ces derniers. Les tracés y figurant ont été réalisés par François Chaumont et la mise en forme par Jean-Paul Lerch, deux autres membres très actifs de l'association.

Cette inauguration clôture ainsi le grand chantier de remise à niveau du balisage des deux secteurs, montagne et Tannenwald. Toutes les plaques directionnelles ont été changées et mises à jour selon les normes préconisées par la charte du balisage de la Fédération. Tous les sentiers ont été revus et complétés par de nombreuses plaquettes de balisage.

En 2017, la section a créé une équipe de veilleurs de sentiers. Chacun de ces bénévoles a été chargé de la surveillance d'un ou de plusieurs sentiers et de faire remonter à la direction du Club toutes les anomalies constatées (plaquette manquante, mauvais état du chemin, etc...).

Nous invitons toute personne désireuse de donner un peu de son temps pour l'entretien de ces sentiers, à rejoindre l'équipe des bénévoles. Les séances de travail auront lieu tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois à compter du mois de mai. Pour participer à ces sorties, vous pouvez prendre contact avec le président au 03 88 91 80 65.



> DÉMARCHE ZÉRO PHYTO

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en application de la loi Labbé du 6 février 2014, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans les espaces publics (espaces verts communaux, voirie). Ces dispositions répondent au problème de dégradation de la qualité des eaux des rivières et des nappes phréatiques constatées ces dernières années. Il s'agit donc de gérer au mieux la qualité de l'eau, la ressource la plus précieuse dont nous disposons.

La commune s'est engagée dans cette démarche, appuyée par la FREDON Alsace (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), l'Agence de Bassin Rhin-Meuse et la Région Grand Est.

La FREDON apporte un soutien technique par l'élaboration d'un Plan de Gestion Différencié, en cours de réalisation. Sur la base d'un diagnostic des pratiques actuelles de désherbage et de lutte contre les nuisibles, ce plan devra permettre de déterminer de nouveaux objectifs d'entretien des espaces verts et de la voirie. Le désherbage mécanique ou thermique devra se substituer à la solution chimique, et dans certains cas il conviendra de tolérer la présence de végétation spontanée, signe de sols sains et source de biodiversité.

En contrepartie de ces dispositions, l'Agence de Bassin octroie aux collectivités des subventions permettant de financer 60% du coût de l'équipement permettant de respecter ces nouvelles pratiques de désherbage (désherbeurs thermiques, balayeuses de voirie notamment), dans la limite d'un plafond subventionnable de 40 000€ HT.

Le site de la FREDON Alsace propose des fiches techniques téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.fredon-alsace.fr/dossier/des-techniques-alternatives-a-lutilisation-de-produits-chimiques-collectivites-et-particuliers/>

> NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 7 avril dernier, une centaine de bénévoles ont répondu comme chaque année à l'appel de la municipalité afin de procéder au Nettoyage de Printemps. Un grand merci à eux!

Munis de gants, de gilet de sécurité et de sac-poubelle à la main, ils ont arpenté les rues de Marmoutier et les bords des routes à la recherche du moindre débris délaissé par des personnes souvent irrespectueuses de la nature et de sa protection.



À leur retour en fin de matinée, ils dressaient un premier constat : les grands axes de passage ne sont pas épargnés par les incivilités et l'on trouve toujours autant de verres, bouteilles ou canettes, restes de repas dans leurs emballages...

Pour finir, un verre de l'amitié sponsorisé par le restaurant Mc Donald et l'hypermarché Leclerc a été servi pour clôturer la matinée par un moment convivial.



COLLECTE DES BIODÉCHETS : À partir du 1^{er} avril, notre commune sera site pilote

Dans une logique de réduction des déchets le Smictom de la Région de Saverne met en place une collecte expérimentale d'un an pour les biodéchets dans notre commune. Mode d'emploi.

1 VOUS RECEVEZ GRACIEUSEMENT UN BIOSEAU !

Entre janvier et avril 2018

Un agent du Smictom passe à votre domicile vous remettre votre bioseau et vous expliquer les consignes. Si vous êtes absent(e), un avis de passage vous permet de récupérer votre bioseau lors d'une des permanences prévues.



2 QUE METTRE DANS VOTRE BIOSEAU ?

À partir du 1^{er} avril 2018, pour une durée d'un an minimum

Presque tous les déchets alimentaires générés en cuisine, avant et après le repas, vont dans le bioseau :

Autorisés :



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



Les restes de repas (y compris viandes et poissons cuits en quantités résiduelles)



Les pains et céréales



Les bouquets de fleurs fanées



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)

Important : les consignes concernant les autres déchets restent inchangées.

En cas de doute sur les consignes de tri et pour toute question, consultez le site du Smictom : www.smictomdesaverne.fr ou rendez-vous en mairie

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! Et en particulier...



Les os, viandes et poissons crus, coquillages et crustacés



Les huiles



Les emballages, films plastiques, capsules de café



Les laitages

3 VOUS VIDEZ VOTRE BIOSEAU DANS LE NOUVEAU CONTENEUR OU DANS VOTRE BAC À COMPOST



Vous n'avez pas de composteur ?

De nouveaux conteneurs dans votre commune vous permettent de déposer vos biodéchets grâce à votre bioseau. Retrouvez leur localisation sur le site web du Smictom ou dans votre mairie. Les biodéchets collectés seront traités par lombricompostage localement, à Berstett (67), et seront valorisés en engrais par Urbiotop.

Vous avez déjà un bac à compost ?

Le bioseau vous facilitera la tâche en cuisine ! Il n'y aura plus qu'à le vider dans votre composteur.

Retrouvez les conseils pour bien composter sur le site web du SMICTOM.

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur ?

Le Smictom vous propose des composteurs à tarifs préférentiels (25€ le bac de 320L et 35€ le bac de 637L), et peut vous rembourser jusqu'à 30€ pour l'achat d'un lombricomposteur, particulièrement adapté en appartement.





Emplacements des conteneurs à Marmoutier, afin de déposer vos biodéchets :

- Rue du Sindelsberg
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (à côté de l'ancien garage Adam)
- À l'angle de la rue Neuve et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Rue de la Source
- Rue du Général Leclerc (à côté du transformateur EDF)



COMPRENDRE LA PRIME ISOLATION

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'État qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1€ symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation

- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 056€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 244€	5 860€

La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie. De même l'ANAH ou Agence Nationale de l'Habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets. Il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.



**GROUPE MÉDICAL DES
DOCTEURS LETT, ADES ET
JOLIVET**

21, rue Neuve
03 88 70 66 57

DOCTEUR MESSMER

8A, rue de Schwenheim
03 88 70 60 05

DOCTEUR TSOUKAS

12A, rue du Berger
03 88 70 11 43

DOCTEUR ZILLOX-WENDLING

46A, rue du Mal de Lattre de
Tassigny
03 88 70 80 99

**CABINET DENTAIRE DES
DOCTEURS SCHOEFFLER**

8, rue du Gal Leclerc
03 88 70 67 36

**CABINET DENTAIRE DES
DRS SCHMITT, FORESTI ET
SCHNEIDER**

33, rue de la Source
03 88 70 61 05

**MME ET M. DETREILLE
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**

Rue de la Source
03 88 70 82 81

**M. ANDY ARNOULD
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE**

2, rue du Sindelsberg
03 88 03 58 20

**CABINET D'INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS Annie SIGRIST**

89, rue du Gal Leclerc
03 88 71 43 16

**CABINET D'INFIRMIÈRE
Corinne KRAENNER**

84, rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 89 39 83

**CABINET D'ORTHOPHONIE
VILLEMIN ET ULLMANN**

1, place du Gal de Gaulle
03 88 70 88 99

PHARMACIE BROCKERS

15, rue du Gal Leclerc
03 88 70 60 38

CAISSE D'ÉPARGNE

23, rue du Gal Leclerc
0 820 320 021

CRÉDIT AGRICOLE

14, rue du Gal Leclerc
03 88 70 64 66

CRÉDIT MUTUEL

33, rue du Gal Leclerc
0 820 894 756

LA BANQUE POSTALE

17, rue du Gal Leclerc
03 88 03 22 31

ROLAND RUNTZ Électricité

18, rue du Gal Leclerc
03 88 70 65 97

DANY BURGER Sanitaire,

ferblanterie, chauffage, carrelage
37, rue du Griffon
06 31 21 60 00

PLOMBERIE BURCKEL

66, rue du Général Leclerc
06 69 03 67 67

MENUISERIE KLEIN Menuiserie

Ebenisterie d'Art
1, rue de la Gare
03 88 70 60 31

CHRISTOPHE RICHERT Menuiserie

Ebenisterie d'Art
2A, rue du Biegen
03 88 71 45 79

BET FLUIDES SOLENTHIS

Sébastien FREREJOUAN
14, Quartier Saint-Denis
03 88 00 03 70 / 06 50 81 07 97

ID THERMIQUE Ingénierie Génie
climatique

36, rue du Sindelsberg
06 08 90 25 52

LÉONARD SCHAEFFER Peinture

6, rue Saint-Quirin
03 88 70 64 63

David BORN Maître plâtrier

2, Route Nationale
03 88 91 39 67

JOSEPH ZUBER Charpente,

couverture, zinguerie
17, rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 70 66 66

MANUEL ISCHIA Parquets,

revêtements de sols
17, rue du Biegen
03 88 70 63 52

Ets DOGU Maçonnerie, dallage,

isolation
4, rue du 22 Novembre
06 43 90 80 06

DÉSAMIANTAGE DÉMOLITION

GRAVATS - TDA
13, rue Gutleutfeld
03 88 70 53 99

GARAGE C.Z. AUTOS

46, rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 70 89 89

GARAGE HOUZELLE

R.N.4
03 88 70 61 55

FEU VERT

Centre commercial Leclerc
03 88 03 22 22

AUTO ÉCOLE LLERENA

Rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 03 21 81

CONDUITE ACTUELLE

40, rue du Gal Leclerc
03 88 91 60 30

AUTO ÉCOLE GREG

18, rue Neuve
06 44 76 44 15

SECRETS DE FÉE

Couture, retouches, pressing
6, place du Gal de Gaulle
06 86 70 07 22

TRICOTAGE MARMOUTIER

Magasin d'usine
28, rue du 22 novembre
03 88 71 48 00
Du mardi au vendredi (9h-12h et
14h-17h30) et le samedi (9h-18h)

Francis DESSERT Chaussures

29, rue du Gal Leclerc
03 88 70 62 51

CORDO POINT SERVIVES

Service clés, ressemelage
Centre commercial Leclerc
03 88 71 41 98

Étienne GANTZER

Boucherie, charcuterie, traiteur
9, rue du Gal Leclerc
03 88 70 88 28

Blanche HERTSCHUH

Alimentation générale
12, place du Gal de Gaulle
03 88 70 62 52

Patrick JANES

Boucherie, charcuterie, traiteur
41, rue du Gal Leclerc
03 88 70 60 26

UNE BOUCHÉE DE PAINS

Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc
09 81 12 70 97

LA GOURMANDISE

Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc
03 88 70 87 87

BRETZEL EN FOLIE

Centre commercial Leclerc
03 88 71 40 24

MAXI PIZZA

Pizzas et tartes flambées
18, rue du Gal Leclerc
03 88 70 83 76

**BAR RESTAURANT PMU À LA
CHARRUE**

31, rue du Gal Leclerc
03 88 70 62 37

**HÔTEL-RESTAURANT À LA
COURONNE**

1, rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 70 60 32

**HÔTEL-RESTAURANT AUX DEUX
CLÉS**

30, rue du Gal Leclerc
03 88 70 61 08

RESTAURANT LE GOURMET

8, rue du Gal Leclerc
03 88 02 32 11

COIFFURE AQUAR'ELLE

2, rue du Mal de Lattre de Tassigny
03 88 70 61 00

COIFFURE STAUB

7, rue du Gal Leclerc
03 88 70 61 52

PASSIONA COIFFURE

16, rue du Gal Leclerc
03 88 70 89 58

ELLE Esthétique

22, rue du Gal Leclerc
03 88 71 40 29

Espace Emilie Beauté

2, rue de la Source
07 70 71 46 30

Francine SPOHR

Tabac, presse, loto
19, rue du Gal Leclerc
03 88 70 86 80

Salomé SCHNEIDER Bazar

1, place du Colonel de la Horie
03 88 70 60 37

LE PANIER FLEURI Fleurs

Centre commercial Leclerc
03 88 71 64 00

Claude ERNENWEIN Poterie d'art

78, rue du Gal Leclerc
03 88 70 62 50

Jean-Louis GRAD Photographe

50, rue du Gal Leclerc
03 88 70 64 02

PHOTO PEDRA Photos mariage,

scolaire, portrait à domicile
13, rue du Plan
06 68 12 91 27 / 03 88 70 66 98

TB INFORMATIQUE

22-22A, rue du Sergent Hoff
03 88 70 68 36

ACB Informatique M. Albrecht

38, rue du Sindelsberg
09 53 25 46 50

GRISSMER MICHAEL ET DIAS

Agents de proximité et conseil en
immobilier à Marmoutier
06 86 16 93 60 / 06 59 92 78 36